

**Comparaison des tarifs des services filaires,
Internet et sans fil offerts au Canada et à
l'étranger**

Mise à jour de 2011

juin 2011

**Rapport préparé pour le
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes et Industrie Canada**

Wall Communications Inc.

REMARQUE : Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ou d'Industrie Canada.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MÉTHODES.....	3
2.1 Ensembles de services.....	3
2.2 Données sur les tarifs canadiens.....	4
2.3 Données sur les tarifs internationaux	6
2.4 Résumé des principales modifications apportées à la méthode	9
3.0 SERVICES FILAIRES	11
3.1 Comparaison des tarifs des services filaires au Canada	12
3.2 Comparaison des tarifs des services filaires internationaux	13
4.0 SERVICES SANS FIL MOBILES	17
4.1 Comparaison des tarifs des services sans fil mobiles au Canada	18
4.2 Comparaison des tarifs des services sans fil mobiles à l'étranger.....	22
5.0 SERVICES D'ACCÈS INTERNET À LARGE BANDE.....	25
5.1 Comparaison des tarifs des services à large bande au Canada.....	26
5.2 Comparaison des tarifs des services à large bande à l'étranger	29
6.0 SERVICES INTERNET MOBILES	35
6.1 Comparaison des tarifs des services Internet mobiles au Canada	35
6.2 Comparaison des tarifs des services Internet mobiles à l'étranger.....	36
7.0 SERVICES GROUPÉS	39
7.1 Comparaison des tarifs des services groupés au Canada.....	39
7.2 Comparaison des tarifs des services groupés à l'étranger	40
8.0 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS	43
PIÈCE JOINTE 1 – ENSEMBLES DE SERVICES.....	44
PIÈCE JOINTE 2 – RÉSULTATS DE LA COMPARAISON DES TARIFS AU CANADA.....	47
PIÈCE JOINTE 3 – RÉSULTATS DE LA COMPARAISON DES TARIFS À L'ÉTRANGER	51

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport constitue une mise à jour des trois dernières études comparatives des tarifs des services de télécommunications à l'échelle internationale réalisées respectivement en 2008, en 2009 et en 2010 par l'intermédiaire de Wall Communications Inc. (Wall Communications) pour le compte du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC ou le Conseil) et d'Industrie Canada¹. Comme dans le cas des études antérieures, les services de télécommunications de résidence visés par l'étude effectuée cette année comprennent les services individuels et les services groupés suivants :

- i) les services filaires;
- ii) les services sans fil mobiles;
- iii) les services d'accès Internet à large bande (sur les réseaux filaires);
- iv) les services d'accès Internet mobiles (sur les réseaux sans fil 3G);
- v) les forfaits incluant les trois premiers services et le service de télévision numérique de base.

Les renseignements sur les tarifs canadiens recueillis dans le cadre des études antérieures concernent principalement les grandes compagnies de téléphone titulaires et les grandes entreprises de câblodistribution titulaires, car celles-ci représentent la vaste majorité du marché de services examiné dans le cadre de l'étude.

L'année dernière, WIND Mobile (WIND) a été incluse pour la première fois dans les catégories de services sans fil mobiles et de services d'accès Internet à large bande mobiles. Cette année, en plus de WIND, plusieurs autres nouveaux fournisseurs de services sans fil ont été inclus dans l'étude, soit Mobilicity, Public Mobile et Vidéotron². En outre, un revendeur, Primus Canada (Primus), a également été inclus dans tous les segments de marché où cette entreprise fournit des services, soit des services filaires, des services sans fil mobiles et des services d'accès Internet à large bande.

¹ (i) Wall Communications Inc., *Comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger*, ébauche datée du 4 juillet 2008; (ii) Wall Communications Inc., *Comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger – Mise à jour de 2009*, ébauche datée du 7 avril 2009; (iii) Wall Communications Inc., *Comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger – Mise à jour de 2010*, ébauche datée du 16 avril 2010, préparée pour le CRTC et Industrie Canada.

² À titre d'entreprise de câblodistribution titulaire, Vidéotron était incluse dans toutes les études antérieures. Auparavant, Vidéotron fournissait des services sans fil à titre de revendeur, mais désormais, elle en fournit sur son propre réseau sans fil à partir de fréquences sans fil évoluées (FSFE) qu'elle a acquises dans le cadre de la vente aux enchères des FSFE qui a eu lieu en 2008.

De plus, afin de représenter avec davantage de précisions l'évolution rapide des services d'accès Internet à large bande, un nouvel ensemble de services Internet à large bande a été ajouté à l'étude réalisée cette année. Ce nouvel ensemble comprend les services haute vitesse à large bande dont les vitesses de téléchargement annoncées sont de 20 Mbps ou plus.

Comme dans le cas de l'étude réalisée l'année dernière, les tarifs des services susmentionnés ont été recueillis et relevés pour le Canada, mais aussi pour les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Australie et le Japon.

La section suivante présente un bref résumé de la méthode utilisée pour calculer et comparer les tarifs des services individuels et des services groupés, et elle met en lumière toutes les modifications qui ont été apportées dans le cadre de l'étude réalisée cette année par rapport à l'étude réalisée l'année dernière. Les sections 3 à 7 présentent respectivement les résultats des études comparatives des tarifs canadiens et internationaux en ce qui concerne les services filaires, les services sans fil mobiles, les services d'accès Internet à large bande, les services d'accès Internet mobiles et les services groupés. La section 8 contient un résumé des résultats. Enfin, les pièces jointes 2 et 3 contiennent un résumé plus détaillé des résultats.

2.0 MÉTHODES

2.1 Ensembles de services

Dans la présente étude, nous avons utilisé la méthode de comparaison des tarifs des ensembles de services qui est décrite en détail dans le rapport sur les méthodes que Wall Communications a produit en 2008³. Avant d'effectuer les études comparatives des tarifs en 2009 et en 2010, nous avons apporté de légères modifications à la méthode de 2008 afin de tenir compte des changements survenus dans les habitudes d'utilisation des services au fil du temps. Nous avons conservé toutes ces modifications dans l'étude de cette année. La présente section comprend un résumé de la méthode de comparaison des tarifs utilisée ainsi qu'une description de toutes les modifications supplémentaires apportées à la méthode cette année.

En ce qui concerne les services filaires, les services sans fil mobiles et les services d'accès Internet à large bande, trois « niveaux » ou « ensembles » de services ont été définis comme suit :

- **Niveau 1** : Service de base ou de faible utilisation
- **Niveau 2** : Service courant ou d'utilisation moyenne
- **Niveau 3** : Service haut de gamme ou de grande utilisation

Chacun de ces ensembles a été conçu de manière à tenir compte des niveaux et des pratiques de consommation typiques à l'égard de services canadiens à faible, à moyenne et à grande utilisation. De plus, un 4^e niveau a été ajouté cette année, soit le nouvel ensemble de services d'accès Internet à large bande. Cet ensemble comprend les services haute vitesse qui sont actuellement disponibles au Canada et dont les vitesses de téléchargement annoncées sont d'au moins 20 Mbps.

Pour ce qui est des services d'accès Internet mobiles, un seul ensemble est visé par l'étude. Cet ensemble comprend une utilisation mensuelle des données d'au moins 2 gigaoctets (Go), lesquelles données sont transmises sur un réseau sans fil mobile 3G ou un réseau plus rapide qui offre des vitesses de téléchargement annoncées d'au moins 1,5 Mbps. Les réseaux sans fil 3G+ et 4G, qui offrent des vitesses de téléchargement annoncées plus rapides, sont aussi étudiés lorsqu'ils sont disponibles.

³ Wall Communications, *An Examination of Alternative Approaches for Conducting Price Comparisons of Wireline, Wireless and Internet Services in Canada and with Foreign Jurisdictions (Examen des autres méthodes de comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger)*, préparé pour le CRTC et Industrie Canada, 5 mai 2008.

Comme ce fut le cas pour les études antérieures, les trois groupes de services suivants ont également été étudiés :

- **Groupe 1** : Services filaires, services d'accès Internet à large bande et services sans fil mobiles
- **Groupe 2** : Services filaires, services d'accès Internet à large bande et service de télévision numérique
- **Groupe 3** : Services filaires, services d'accès Internet à large bande, services sans fil mobiles et service de télévision numérique

Les ensembles de services individuels de niveau 2 ou destinés aux « utilisateurs moyens » se retrouvent dans chacun des groupes. Dans le cas des services de télévision numérique, différents bouquets numériques de base ont été sélectionnés en vue d'être inclus dans le groupe.

Les éléments de service particuliers compris dans chaque ensemble de services sont décrits en détail dans les sections suivantes. De plus, la pièce jointe 1 comprend un résumé des éléments de service connexes et des hypothèses d'utilisation dans chaque cas.

2.2 Données sur les tarifs canadiens

Pour chaque ensemble de services défini, des données sur les tarifs canadiens ont été recueillies concernant tous les fournisseurs de services visés par l'étude, dans chacune des cinq villes canadiennes suivantes : Halifax, Montréal, Toronto, Regina et Vancouver. En plus des compagnies de téléphone titulaires, des fournisseurs de services sans fil titulaires et des entreprises de câblodistribution titulaires, l'étude vise, le cas échéant, Primus ainsi que les nouveaux fournisseurs de services sans fil WIND, Mobilicity, Public Mobile et Vidéotron. Le tableau 1 contient une liste des fournisseurs de services visés par l'étude des tarifs réalisée cette année, par ville et par ensemble de services.

Tableau 1
VILLES CANADIENNES ET FOURNISSEURS DE SERVICES SÉLECTIONNÉS

Ville	Ensemble	Fournisseurs de services
Halifax	services filaires	Bell Aliant, EastLink
	services d'accès Internet à large bande	Bell Aliant, EastLink
	services sans fil mobiles	Bell, TELUS, Rogers
	services Internet mobiles	Bell, TELUS, Rogers
	forfaits	Bell Aliant, EastLink

Ville	Ensemble	Fournisseurs de services
Montréal	services filaires	Bell, Vidéotron, Primus
	services d'accès Internet à large bande	Bell, Vidéotron, Primus
	services sans fil mobiles	Bell, TELUS, Rogers, Primus, Vidéotron, Public Mobile
	services Internet mobiles forfaits	Bell, TELUS, Rogers, Vidéotron
		Bell, Vidéotron, Primus (le cas échéant)
Toronto	services filaires	Bell, Rogers, Primus
	services d'accès Internet à large bande	Bell, Rogers, Primus
	services sans fil mobiles	Bell, TELUS, Rogers, Primus, WIND, Mobilicity, Public Mobile
	services Internet mobiles forfaits	Bell, TELUS, Rogers, WIND, Mobilicity
		Bell, Rogers, Primus (le cas échéant)
Regina	services filaires	SaskTel, Access Communications
	services d'accès Internet à large bande	SaskTel, Access Communications
	services sans fil mobiles	SaskTel, TELUS, Rogers
	services Internet mobiles forfaits	SaskTel, TELUS, Rogers
		SaskTel, Access Communications
Vancouver	services filaires	TELUS, Shaw, Primus
	services d'accès Internet à large bande	TELUS, Shaw, Primus
	services sans fil mobiles	Bell, TELUS, Rogers, Primus, WIND, Mobilicity
	services Internet mobiles forfaits	Bell, TELUS, Rogers, WIND, Mobilicity
		TELUS, Shaw, Primus (le cas échéant)

Les tarifs de chacun des services individuels et de chacun des ensembles de services groupés offerts dans chaque ville ont été calculés en tenant compte de la part de marché estimée en fonction du nombre d'abonnés de chaque fournisseur de services. De plus, afin de déterminer le tarif du marché en vigueur dans l'ensemble du Canada pour chaque service individuel et chaque ensemble de services groupés, on a calculé les tarifs moyens exigés dans chaque ville en prenant en considération la population des villes visées.

Comme dans le cas des études antérieures, il est également important de noter que les données sur les tarifs figurant dans le présent rapport sont fondées sur les tarifs des services actuellement exigés par les fournisseurs de services visés par l'étude dans chacun des marchés de produits et des marchés géographiques

sélectionnés en vue de l'étude⁴. En règle générale, ces tarifs, qui sont affichés sur les sites Web des fournisseurs de services ou qui sont fournis par l'intermédiaire de représentants de service à la clientèle, sont offerts aux nouveaux clients ou aux clients existants qui changent de forfait. Il se peut donc que les tarifs ne soient pas parfaitement représentatifs des tarifs moyens payés par la clientèle d'un fournisseur de services donné, car un certain nombre des clients existants bénéficient d'un tarif préétabli en ce qui concerne leur forfait de services.

De manière générale, les tarifs canadiens qui ont fait l'objet d'une comparaison dans le cadre de l'étude réalisée cette année sont fondés sur le tarif total d'environ 225 ensembles de services de télécommunications canadiens distincts qui touchaient cinq villes, de deux à sept fournisseurs de services par ville ainsi qu'un maximum de 14 ensembles distincts de services individuels ou de services groupés par fournisseur de services.

2.3 Données sur les tarifs internationaux

Comme ce fut le cas pour l'étude réalisée l'année dernière, cinq pays étrangers ont fait l'objet de l'étude de comparaison des tarifs en plus du Canada, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et le Japon. Le tableau 2 ci-dessous comprend un résumé des villes et des fournisseurs de services étudiés dans chacun de ces pays.

**Tableau 2
PAYS ÉTRANGERS ET FOURNISSEURS DE SERVICES SÉLECTIONNÉS**

Ville	Ensemble	Fournisseurs de services
États-Unis Boston (Mass.)	services filaires	Verizon, Comcast
	services d'accès Internet à large bande	Verizon, Comcast
	services sans fil mobiles	AT&T, Verizon, Sprint
	services Internet mobiles forfaits	AT&T, Verizon, Sprint
Kansas City (Mo.)	services filaires	Verizon, Comcast
	services d'accès Internet à large bande	AT&T, Time Warner
	services sans fil mobiles	AT&T, Time Warner
	services	AT&T, Verizon, Sprint
		AT&T, Verizon, Sprint

⁴ Toutes les données sur les tarifs des services offerts au Canada et à l'étranger figurant dans le présent rapport ont été recueillies du 10 février au 8 avril 2011.

Ville	Ensemble	Fournisseurs de services
Seattle (Wash.)	Internet mobiles forfaits services filaires services d'accès Internet à large bande services sans fil mobiles services Internet mobiles forfaits	AT&T, Time Warner Qwest, Comcast Qwest, Comcast AT&T, Verizon, Sprint AT&T, Verizon, Sprint Qwest, Verizon, Comcast
Royaume-Uni Londres	services filaires services Internet services sans fil mobiles services Internet mobiles forfaits	BT, Virgin, Talk Talk BT, Virgin, Orange, AOL Broadband Orange, Virgin, Vodafone Orange, Virgin, Vodafone BT (Orange)*, Virgin
Australie Sydney	Tous les ensembles	Telstra et Optus
France Paris	Tous les ensembles	Orange (France Télécom), SFR (Neuf Cegetel), Numericable
Japon Tokyo	services filaires services d'accès Internet à large bande services sans fil mobiles services Internet mobiles forfaits	NTT, J:Com NTT, J:Com, KDDI, Yahoo! BB NTT DoCoMo, J:Com (Willcom), KDDI, eMobile NTT DoCoMo, J:Com (Willcom), KDDI, eMobile NTT, J:Com (Willcom)

**BT a cessé de vendre des services sans fil mobiles en 2008. Aux fins des groupes de services du Royaume-Uni, les services sans fil mobiles offerts par Orange ont été inclus avec les services filaires, les services Internet et les services de télévision numérique offerts par BT.*

Aux fins de la comparaison des tarifs internationaux, les tarifs en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change du marché rajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat (PPA) des différents pays. Les plus récents indices de niveaux de prix comparés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour février 2011 qui ont été obtenus à partir de la PPA ont été utilisés conjointement avec les taux de change moyens du marché pour la même période d'un mois⁵.

⁵ Se reporter aux principaux indicateurs économiques de l'OCDE, qui sont présentés à l'adresse suivante :
http://www.oecd.org/document/47/0,3343,fr_2649_34357_36202863_1_1_1_1,00.html.

Les fluctuations d'une année à l'autre des taux de change peuvent avoir une incidence importante sur les comparaisons tarifaires effectuées entre le Canada et les autres pays en fonction des tarifs en dollars canadiens (p. ex., au cours des deux dernières années, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain est passée de 0,80 \$ à 1,05 \$). Les taux de change rajustés en fonction de la PPA prennent en considération les fluctuations des taux de change ainsi que les écarts relatifs entre le pouvoir d'achat des pays; il est donc plus approprié de les utiliser en général pour comparer les niveaux de tarifs entre pays. Pour cette raison, la totalité des résultats de la comparaison des tarifs internationaux indiqués dans le présent rapport sont fondés sur les tarifs en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA.

Néanmoins, il convient de noter que les fluctuations des taux de change et des facteurs de rajustement de la PPA peuvent avoir une incidence sur la comparaison des tarifs à l'étranger. Ce fait est particulièrement pertinent dans le cas de la présente étude compte tenu des variations importantes du taux de change du dollar canadien et des facteurs de rajustement de la PPA au cours des dernières années.

Enfin, il convient également de noter que les tarifs des services au Royaume-Uni, en France et en Australie qui sont indiqués dans le présent document comprennent généralement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou la taxe sur les produits et services (TPS). Dans chaque cas, on a soustrait la TVA ou la TPS applicable afin de pouvoir comparer les tarifs des services ne comprenant pas la taxe de vente du gouvernement à l'échelle du Canada⁶. Par contre, d'autres frais ou frais supplémentaires propres à l'industrie ont été inclus aux fins de comparaison tarifaire (comme les frais pour le service 911, les frais pour le service universel et les frais réglementaires aux États-Unis, de même que les droits de licence de télévision au Royaume-Uni).

De manière générale, les tarifs internationaux qui ont fait l'objet d'une comparaison dans le cadre de l'étude réalisée cette année sont fondés sur le tarif total d'environ 250 ensembles distincts de services individuels étrangers et de services groupés étrangers. En additionnant les ensembles de services canadiens et internationaux, on a calculé le tarif total d'environ 475 ensembles de services afin de générer les résultats de la comparaison tarifaire qui figure dans le présent rapport.

Les taux de change ont été calculés par l'intermédiaire du site suivant :
<http://www.xe.com/ucc/>.

⁶ La TVA est actuellement de 20 % au Royaume-Uni (elle est temporairement passée de 17,5 % à 15 % en 2009 pour stimuler l'économie, mais elle a récemment été augmentée, s'établissant à 20 %, pour aider à réduire la dette du gouvernement). La TVA est de 19,6 % en France et de 5 % au Japon. La TPS est de 10 % en Australie. En règle générale, les tarifs de chacun de ces pays comprennent la TVA ou la TPS.

2.4 Résumé des principales modifications apportées à la méthode

Voici les modifications apportées à la méthode et à la mesure dans le cadre de l'étude réalisée cette année :

- i) Les tarifs des ensembles de services filaires, de services sans fil mobiles et de services d'accès Internet à large bande fournis par Primus Canada dans les villes de Montréal, de Toronto et de Vancouver, ainsi que les tarifs des forfaits incluant ces trois services, sont visés par l'étude.
- ii) Les services sans fil mobiles et les services Internet mobiles fournis par Mobilicity, Public Mobile et Vidéotron dans les villes de Montréal, de Toronto et de Vancouver (le cas échéant) sont également visés par l'étude.
- iii) Un nouvel ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 4 a été ajouté à l'étude afin de tenir compte des tarifs des services d'accès Internet haute vitesse à large bande qui offrent des vitesses de téléchargement de 20 Mbps ou plus.
- iv) Les niveaux mensuels d'utilisation des données pour les trois autres ensembles de services d'accès Internet à large bande ont été mis à jour afin de mieux refléter les niveaux d'utilisation typiques actuels des services d'accès Internet à large bande au Canada.
- v) Les ensembles de services sans fil mobiles ont été mis à jour afin de tenir compte des changements dans les habitudes d'utilisation de la population canadienne (p. ex., les volumes mensuels de messages textes ont été augmentés dans les ensembles de services sans fil pertinents).
- vi) Les renseignements sur les parts de marché utilisés aux fins d'établissement des moyennes pondérées ont été mis à jour en ce qui concerne les fournisseurs de services canadiens et étrangers visés par l'étude, le cas échéant⁷.

Cette année, comme c'était le cas dans les études comparatives des tarifs menées en 2009 et en 2010, bon nombre de modifications ont été apportées à la méthode de mesure. Aucune des modifications apportées n'était suffisamment

⁷ Pour le Canada, le Rapport de surveillance des communications 2010 du CRTC a été utilisé à cette fin. Quant aux États-Unis, des rapports de l'industrie et des rapports sur les parts de marché de la Federal Communications Commission ont été utilisés. Des rapports financiers et des rapports sur les médias d'entreprises ont également été utilisés lorsque cela était nécessaire.

importante pour que la comparaison des tarifs d'une année à l'autre soit trop problématique, mais on devrait néanmoins faire preuve de prudence lors de l'examen des tendances des tarifs sur la période de quatre ans pour laquelle de telles données sont maintenant disponibles. Les cas où des répercussions importantes ont eu lieu en raison des modifications apportées à la méthode sont soulignés dans le rapport de cette année ainsi que dans les rapports des années précédentes.

3.0 SERVICES FILAIRES

Les frais des éléments de service suivants ont été examinés dans le cadre de la comparaison des tarifs des services filaires :

- i) la ligne d'accès (y compris la communication sans frais supplémentaires, le cas échéant);
- ii) l'utilisation du service local et les appels locaux (le cas échéant);
- iii) les services interurbains pour les appels nationaux et internationaux;
- iv) les fonctions (p. ex., boîte vocale et afficheur);
- v) d'autres frais récurrents (p. ex., service 911, frais d'accès au réseau et autres frais supplémentaires ou réglementaires).

Les frais de service non récurrents, comme les frais d'installation ou d'activation, ne sont pas pris en compte, car souvent les nouveaux clients ne payent tout simplement pas ces frais ou bénéficient de rabais promotionnels d'une durée limitée, ce qui compense les frais. De même, les rabais promotionnels ou les rabais de courte durée auxquels les nouveaux clients peuvent avoir droit ont été exclus de l'étude. On a utilisé le plus bas tarif autonome courant pour établir le tarif total de chacun des ensembles de services filaires.

Trois ensembles de services filaires sont visés par l'étude :

- **Niveau 1** : 400 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 10 % de minutes d'appels interurbains sortants, aucune fonction
- **Niveau 2** : 1 000 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 20 % de minutes d'appels interurbains sortants, 2 fonctions (boîte vocale et afficheur)
- **Niveau 3** : 1 600 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 30 % de minutes d'appels interurbains sortants, ensemble complet de fonctions

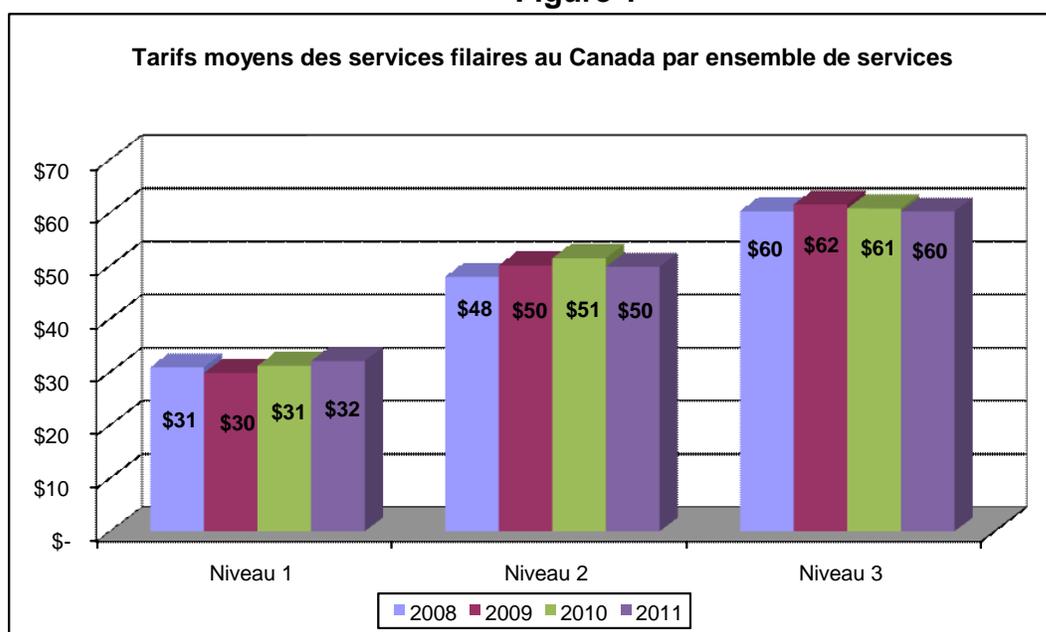
Le tableau A1.1 (pièce jointe 1) présente un résumé détaillé des éléments de service et des hypothèses d'utilisation se rapportant à chacun des trois ensembles de services filaires visés par la présente étude. Aucune modification n'a été apportée aux définitions des ensembles de services filaires comparativement aux études précédentes.

3.1 Comparaison des tarifs des services filaires au Canada

La figure 1 ci-après présente un résumé des tarifs mensuels moyens actuels de chacun des trois ensembles de services filaires au Canada. Elle présente également une comparaison des tarifs avec les tarifs calculés dans le cadre des trois dernières études.

Les tarifs mensuels moyens de l'ensemble de services de niveau 1 sont demeurés relativement stables au cours des quatre dernières années, oscillant entre 30 \$ et 32 \$. Par contre, les tarifs mensuels moyens de l'ensemble de services de niveau 2 ont augmenté légèrement; ils sont passés de 48 \$ en 2008 à 50 \$ en 2011. Quant aux tarifs mensuels moyens de l'ensemble de services de niveau 3, ils sont eux aussi demeurés relativement stables au cours des quatre dernières années, soit environ 60 \$. Par conséquent, compte tenu de ce qui précède, les tarifs moyens des services filaires au Canada sont demeurés relativement stables ou ont seulement augmenté légèrement depuis 2008 (environ 1 % par année ou légèrement en deçà du taux d'inflation).

Figure 1



Wall Communications Inc. 2011

Le tableau A2.1 (pièce jointe 2) présente les tarifs moyens des services filaires par niveau de service et par ville visée par l'étude au cours de la période de quatre ans, soit de 2008 à 2011. Bien qu'il existe certains cas où les tarifs ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation depuis 2008, soit à Toronto (niveaux 1 et 2) et à Vancouver (niveau 1), il existe également deux cas où les tarifs ont nettement diminué depuis 2008, c'est-à-dire à Montréal (niveau 1) et à

Vancouver (niveau 2). Tout compte fait, les tarifs des services filaires ont très peu changé dans la plupart des villes canadiennes visées par l'étude (au plus un taux annuel moyen de plus ou moins 1 % depuis 2008).

Comme il a été mentionné précédemment, c'est la première fois que Primus est visée par l'étude annuelle. En général, ses services groupés d'appels locaux et interurbains sont plus concurrentiels en ce qui concerne les ensembles de services qui offrent de plus grands volumes d'appels interurbains (niveaux 2 et 3). Quoi qu'il en soit, compte tenu de la faible part de marché de Primus comparativement aux compagnies de téléphone et aux entreprises de câblodistribution titulaires, ses services ont eu peu de répercussions sur les tarifs moyens dans les villes pour lesquelles elle est visée par le calcul des tarifs des services filaires.

3.2 Comparaison des tarifs des services filaires internationaux

Comme il est indiqué dans les études précédentes, on doit tenir compte de plusieurs variations de tarifs importantes quand vient le temps de comparer les tarifs des services filaires au Canada et à l'étranger.

Aux États-Unis, un certain nombre de frais réglementaires et gouvernementaux uniques et de frais supplémentaires sont facturés (en plus de la taxe de vente). Ces frais comprennent notamment les frais d'abonnement et les frais pour le service universel. En tout, ces frais peuvent s'élever à 10 \$ par mois et s'ajouter aux frais d'appels locaux, aux frais d'interurbain et aux frais relatifs aux fonctions. L'éventail et l'importance de ces frais varient toutefois d'un état à l'autre et, de fait, d'une municipalité à l'autre⁸. Pour les besoins de l'étude réalisée cette année, on a mis à jour les principaux frais supplémentaires que les abonnés aux services filaires doivent payer aux États-Unis, soit les frais d'abonnement et les frais pour le service universel.

En outre, les structures tarifaires des services filaires varient grandement au Royaume-Uni, en Australie, en France et au Japon comparativement à celles du Canada et des États-Unis. Dans ces pays, les tarifs des services téléphoniques locaux sont établis en fonction de l'utilisation. Pour ce qui est des appels locaux, un tarif à la minute ainsi qu'un tarif d'établissement de la communication ou de raccordement sont facturés pour chaque appel. Ces tarifs peuvent varier selon le

⁸ Comme il est indiqué dans les études précédentes, il s'est avéré très difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces frais et ces frais supplémentaires. En effet, même les représentants des entreprises (représentants des ventes et des services à la clientèle) n'ont pas été en mesure de fournir des renseignements complets sur ces frais supplémentaires. Par conséquent, on a utilisé dans certains cas des estimations des frais supplémentaires facturés par les entreprises visées par l'étude. Se reporter à la fiche d'information de la Federal Communications Commission qui aide les abonnés à comprendre leur facture de téléphone. Cette fiche se trouve à l'adresse suivante : <http://www.fcc.gov/cgb/phonebills/samplePhonebill.html> [en anglais seulement].

forfait de services choisi⁹. Les frais peuvent également varier si l'appel est fait à un téléphone filaire ou à un téléphone cellulaire, ainsi qu'en fonction du fournisseur de services mobiles. Les tarifs locaux et nationaux par minute et par appel sont généralement les mêmes; par conséquent, il n'y a aucun écart entre les tarifs des services d'appels locaux et interurbains nationaux¹⁰. De plus, les frais relatifs aux fonctions, comme la boîte vocale et l'afficheur, sont habituellement inclus dans les forfaits de services téléphoniques locaux plutôt que d'être facturés séparément.

La figure 2 présente une comparaison des tarifs moyens actuels de chacun des trois ensembles de services filaires au Canada avec ceux des cinq pays étrangers visés par l'étude. Tous les tarifs ont été convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change rajustés en fonction de la PPA. Les tarifs des services au Royaume-Uni, en France et au Japon ne comprennent pas la TVA. En Australie, ces tarifs ne comprennent pas la TPS.

Comme en témoigne la figure 2, le tarif qu'il faut payer au Canada pour l'ensemble de services filaires de niveau 1, soit environ 32 \$ par mois, est l'un des plus bas tarifs comparativement aux cinq autres pays. Seuls les tarifs au Japon sont légèrement plus bas. Les tarifs de l'ensemble de services de niveau 1 sont légèrement plus élevés au Royaume-Uni et considérablement plus élevés aux États-Unis et en Australie.

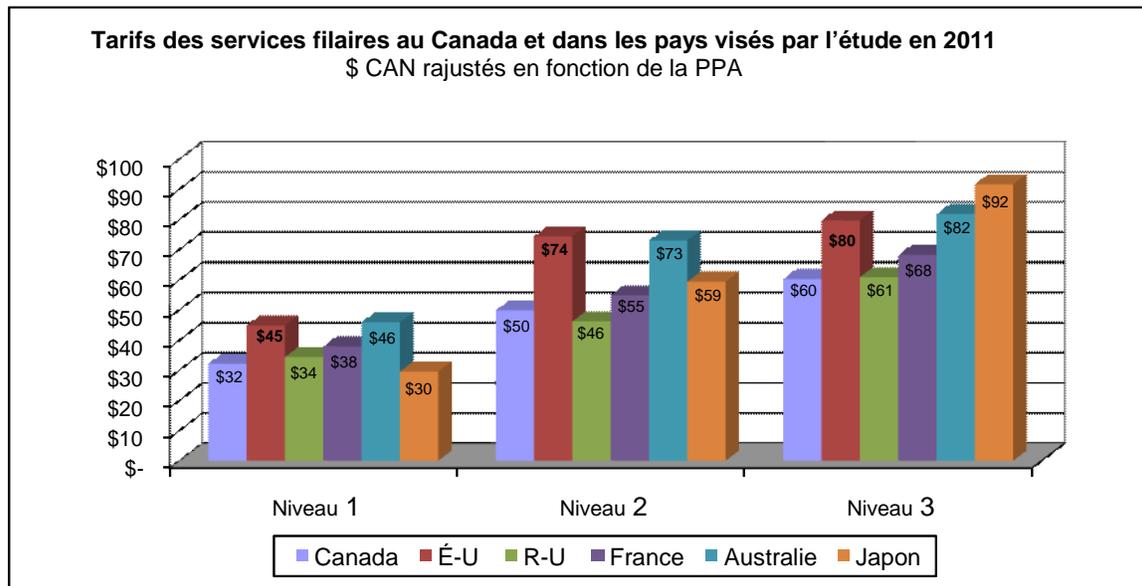
Quant à l'ensemble de services filaires de niveau 2, le tarif qu'il faut payer au Canada est une fois de plus l'un des plus bas tarifs moyens. Dans ce cas-ci, seuls les tarifs au Royaume-Uni sont plus bas. Les tarifs sont considérablement plus élevés dans les quatre autres pays, surtout aux États-Unis et en Australie.

Enfin, en ce qui concerne l'ensemble de services filaires de niveau 3, les tarifs moyens au Canada sont les plus bas. Dans ce cas-ci, les tarifs aux États-Unis, en Australie et au Japon sont tous considérablement plus élevés que ceux au Canada.

⁹ L'Australie est unique en comparaison avec les trois autres pays, car elle facture des tarifs par appel pour les appels locaux à des téléphones filaires et ne facture aucun tarif par minute supplémentaire.

¹⁰ Il y a toutefois quelques différences dans les tarifs facturés en Australie. Dans certains forfaits de services téléphoniques, différents tarifs par minute peuvent être facturés selon la distance d'un appel local.

Figure 2



Wall Communications Inc. 2011

Les résultats détaillés de la comparaison des tarifs moyens de chacun des trois ensembles de services filaires au cours de la période de quatre ans, s'échelonnant de 2008 à 2011, figurent dans le tableau A3.1 (pièce jointe 3). Ce tableau présente les tarifs propres à chaque pays en monnaie locale, en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA et en dollars canadiens non rajustés en fonction des taux de change. De plus, les figures A3.1, A3.2 et A3.3 illustrent les tendances des tarifs moyens de chacun des trois ensembles de services filaires en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA. Comme en témoignent les renseignements figurant à la pièce jointe 3, le rang relatif qu'occupent les tarifs des services filaires au Canada en 2011, lesquels sont présentés à la figure 2 ci-dessus, correspond généralement aux résultats obtenus dans le cadre des trois dernières études comparatives des tarifs.

Comme on le voit à la figure 2, les tarifs de chacun des trois ensembles de services filaires aux États-Unis sont considérablement plus élevés que ceux au Canada lorsqu'ils sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA. Lorsqu'ils sont exprimés en dollars américains, les tarifs moyens de chacun des trois ensembles de services filaires aux États-Unis sont également plus élevés que les tarifs correspondants au Canada (en dollars canadiens), mais l'écart entre les tarifs est beaucoup moins marqué (se reporter au tableau A3.1 [pièce jointe 3]). Cet écart est en grande partie attribuable au taux de change rajusté en fonction de la PPA, qui tient compte du fait que le pouvoir d'achat d'un

dollar américain aux États-Unis est plus élevé que celui d'un dollar canadien au Canada (selon l'OCDE, il est actuellement 33 % plus élevé)¹¹.

Cette opposition s'applique également à la comparaison des tarifs au Canada et aux États-Unis lorsqu'ils sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA dans les sections suivantes.

Il convient également de noter que la valeur du dollar américain rajusté en fonction de la PPA de l'OCDE a augmenté considérablement par rapport à celle du dollar canadien rajusté en fonction de la PPA cette année comparativement à l'année dernière, mais que la diminution considérable de la valeur du dollar américain par rapport à celle du dollar canadien au cours de la dernière année a grandement compensé cette augmentation. Tout compte fait, comparativement aux études précédentes, l'écart entre les tarifs en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA des ensembles de services filaires au Canada et aux États-Unis est demeuré relativement stable (se reporter aux figures A3.1, A3.2 et A3.3 [pièce jointe 3]).

En résumé, comme c'était le cas dans les études précédentes, les tarifs moyens pondérés des services filaires au Canada sont généralement comparables à ceux des cinq pays étrangers visés par l'étude.

¹¹ Pour donner davantage de contexte : À supposer que le taux de change canado-américain est au pair (c.-à-d. qu'un dollar canadien équivaut à un dollar américain) et que le même ensemble de services téléphoniques coûte 40 \$CAN au Canada et 40 \$US aux États-Unis. Si la PPA s'élevait à 1,3, c'est-à-dire qu'un dollar américain permettait d'acheter 30 % plus de biens et de services qu'un dollar canadien, les 40 \$US payés pour l'ensemble de services téléphoniques permettraient d'acheter plus de biens et de services non liés au téléphone que les 40 \$CAN. Autrement dit, il faudrait 52 \$CAN pour acheter autant de biens et de services que le permettraient les 40 \$US. Compte tenu de l'écart relatif à la PPA, un ensemble de services téléphoniques d'une valeur de 40 \$US équivaut à un ensemble d'une valeur de 52 \$CAN rajustés en fonction de la PPA.

4.0 SERVICES SANS FIL MOBILES

Dans le cas des services sans fil mobiles, on tient compte des frais des éléments de service suivants pour comparer les tarifs :

- i) l'accès au réseau ou le temps d'antenne (prise en compte des volumes de minutes précis le jour, le soir et la fin de semaine);
- ii) les fonctions (p. ex., boîte vocale et afficheur);
- iii) les services interurbains pour les appels nationaux et internationaux;
- iv) les services de base de transmission de données (p. ex., messagerie texte ou multimédia);
- v) les services évolués de transmission de données (p. ex., navigation Web et courriels);
- vi) d'autres frais de service mensuels récurrents (p. ex., service 911, frais d'accès au système et autres frais supplémentaires ou réglementaires).

Comme pour les services filaires, les frais d'activation ne sont pas pris en compte, car souvent les nouveaux clients ne payent tout simplement pas ces frais ou bénéficient de rabais promotionnels de bienvenue, ce qui compense les frais. Les frais d'itinérance ne sont également pas pris en compte dans les ensembles de services sans fil, car la complexité associée à ce processus rendrait impossible l'obtention de résultats raisonnablement simples et comparables¹². En outre, on n'a pas tenu compte du coût du combiné, car il est souvent vendu au rabais ou les fournisseurs de services sans fil en payent une partie dans le but d'encourager les clients à s'abonner ou à changer de fournisseur de services. De même, on n'a pas tenu compte des rabais promotionnels de courte durée. On a utilisé le plus bas tarif autonome courant affiché pour établir le tarif total de chacun des ensembles de services sans fil mobiles.

¹² On reconnaît que les frais d'itinérance peuvent constituer un élément important des factures de certains utilisateurs au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Une étude distincte axée uniquement sur les frais d'itinérance constituerait la meilleure façon d'obtenir des résultats comparatifs utiles.

Trois ensembles de services sans fil mobiles sont visés par l'étude :

- **Niveau 1** : 150 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 10 % de minutes d'appels interurbains sortants, aucune fonction
- **Niveau 2** : 450 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 10 % de minutes d'appels interurbains sortants, 2 fonctions (boîte vocale et afficheur), 200 messages textes par mois
- **Niveau 3** : 1 200 minutes d'appels entrants et sortants par mois, 15 % de minutes d'appels interurbains sortants, ensemble complet de fonctions, 200 messages textes et limite d'utilisation des données de 1 Go par mois

Cette année, on a apporté une modification aux ensembles de services sans fil mobiles. On a fait passer le nombre mensuel de messages textes compris dans les ensembles de services de niveaux 2 et 3 de 150 à 200. Ce nombre correspond au nombre actuel de messages courts ou de messages textes qu'envoie chaque mois l'abonné canadien moyen du service sans fil¹³.

Dans le cas de l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1, on a tenu compte des options de service prépayées et postpayées. L'étude s'appuie sur les tarifs associés à l'option la moins chère des deux. En ce qui concerne les deux autres ensembles de services sans fil mobiles, les forfaits postpayés sont généralement plus économiques.

Le tableau A1.2 (pièce jointe 1) présente un résumé de chaque élément de service et hypothèse d'utilisation se rapportant aux trois ensembles de services sans fil mobiles.

4.1 Comparaison des tarifs des services sans fil mobiles au Canada

La figure 3 ci-après présente un résumé des tarifs moyens pondérés des services sans fil mobiles relevés au Canada pour chacun des trois ensembles de niveaux de service définis pour les années 2008 à 2011. Les niveaux de tarification déclarés en 2011 sont basés sur les tarifs moyens des fournisseurs de services sans fil titulaires tels que Rogers, Bell, TELUS et SaskTel et, dans les villes visées par l'étude, sur ceux de Primus et des nouveaux arrivants tels que WIND, Mobilicity, Public Mobile et Vidéotron. Cependant, les tarifs offerts par Primus et les nouveaux arrivants (tels qu'ils sont inclus dans notre mesure des ensembles) ont très peu d'effet, de façon générale, sur le niveau des tarifs

¹³ Source : http://www.cwta.ca/CWTASite/french/industrie_statistiques.html

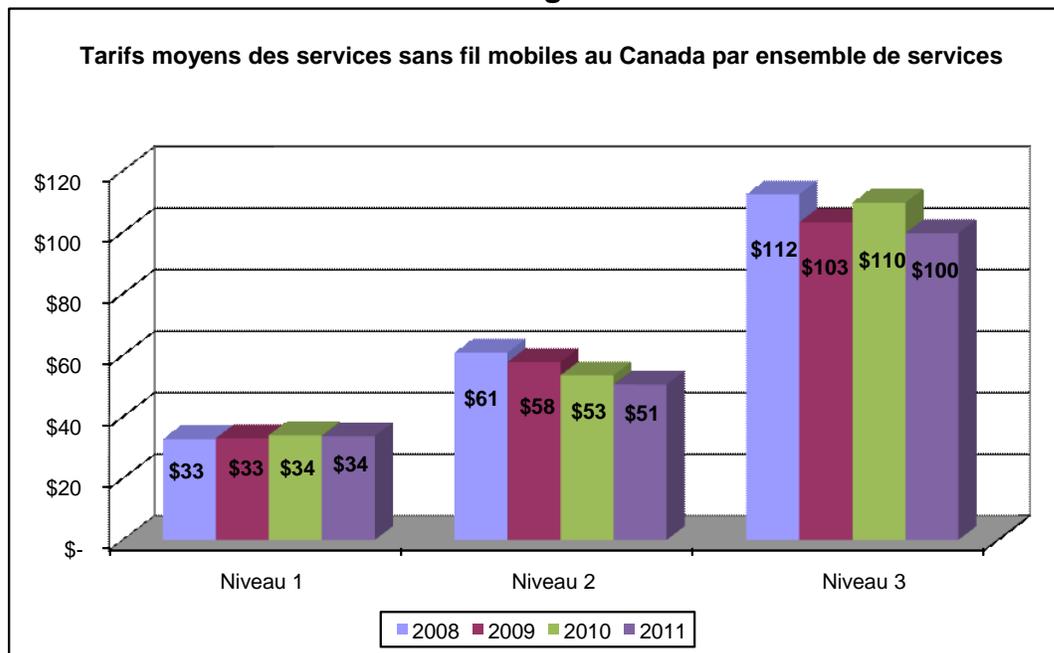
moyens, compte tenu de la part de marché relativement faible (estimée à moins de 2 % collectivement) de ces entreprises.

Comme l'illustre la figure 3, les tarifs mensuels moyens relevés au Canada pour l'ensemble des services sans fil mobiles de niveau 1 sont demeurés relativement stables, soit entre 33 \$ et 34 \$ au cours des quatre dernières années.

En revanche, les tarifs mensuels moyens de l'ensemble des services sans fil mobiles de niveau 2 ont baissé considérablement, passant de 61 \$ à 51 \$ par mois depuis 2008, ce qui représente une baisse annuelle moyenne d'environ 6 %. La chute des tarifs de l'ensemble des services sans fil mobiles de niveau 2 peut s'expliquer largement par la réduction des forfaits mensuels, de même que par l'élimination presque complète des anciens frais d'accès au système par la plupart des fournisseurs de services sans fil titulaires¹⁴.

Par ailleurs, les tarifs de l'ensemble des services sans fil mobiles de niveau 3 ont considérablement reculé depuis 2008, ce qui représente une baisse annuelle moyenne d'environ 4 %. Toutefois, dans la plupart des cas, cette chute des tarifs s'est produite au cours de la dernière année (2010-2011). Elle peut s'expliquer, en partie, par l'introduction de forfaits téléphoniques et de transmission de données pour les téléphones intelligents.

Figure 3



Wall Communications Inc. 2011

¹⁴ SaskTel continue à facturer de tels frais, tandis que Rogers les a remplacés par des « frais de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires » plus bas, qui varient d'une province à l'autre.

Le tableau A2.2 (pièce jointe 2) présente les tarifs moyens des services sans fil mobiles regroupés par ville et par ensemble de services de 2008 à 2011. Dans la plupart des villes visées par l'étude, on constate une réduction importante du tarif de l'ensemble de services sans fil de niveau 2 depuis 2008. En ce qui concerne les ensembles de services de niveau 2, les tarifs moyens ont chuté de 4 % à 8 % par année. On constate les réductions les plus importantes à Toronto et à Regina. En général, les tarifs moyens de l'ensemble des services de niveau 3 ont chuté presque aussi rapidement, soit de 3 % à 7 % par année. On constate les réductions les plus importantes à Halifax et à Regina).

Le tableau 3 ci-après présente une comparaison des tarifs mensuels moyens appliqués par les entreprises titulaires et les nouveaux arrivants, par ensemble de niveau de services. Les trois villes où cette comparaison est actuellement possible sont notamment Vancouver (là où se trouvent actuellement les installations de WIND et de Mobilicity), Toronto (là où se trouvent actuellement les installations de WIND, de Mobilicity et de Public Mobile) et Montréal (là où se trouvent les installations de Vidéotron et de Public Mobile). Cependant, il est important de noter que Public Mobile ne figure pas dans l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 3, puisque cette entreprise n'offre pas actuellement de services de données.

Comme on peut le voir au tableau 3, en ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 1, les tarifs mensuels moyens imposés par les nouveaux arrivants sont de 11 % à 28 % inférieurs à ceux des titulaires. En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 2, la réduction relative des tarifs offerte par les nouveaux arrivants est beaucoup moins marquée. Par contre, on constate les réductions les plus élevées offertes par les nouveaux arrivants pour ce qui est de l'ensemble de services de niveau 3. En effet, les réductions offertes par WIND et Mobilicity avoisinent les 50 % en moyenne à Vancouver et à Toronto. En revanche, Vidéotron a adopté une stratégie de marketing qui consiste à appliquer des réductions aux services groupés plutôt qu'aux services individuels, ce qui explique l'absence de toute réduction importante dans l'ensemble de services de niveau 3 à Montréal. Cette stratégie explique aussi les réductions moins élevées offertes par les nouveaux arrivants à Montréal pour les ensembles de services de niveau 1 et 2.

Nous n'avons pas inclus Primus dans cet exercice de comparaison des tarifs, puisque cette entreprise n'est pas un nouvel arrivant. Elle est plutôt revendeur qu'exploitant de réseaux mobiles. De même, puisqu'elle n'offre pas actuellement de services de données, elle n'est pas en mesure d'offrir tous les éléments de service compris dans l'ensemble de services sans fil de niveau 3. Cela dit, nous constatons que les tarifs de Primus sont semblables à ceux offerts par les nouveaux arrivants, en moyenne, en ce qui concerne les ensembles de services de niveaux 1 et 2.

Tableau 3
Tarifs des services sans fil mobiles au Canada
Entreprises titulaires par rapport aux nouveaux fournisseurs de services

Ensembles	Vancouver	Toronto	Montréal	Moyenne
Ensemble de niveau 1 (faible utilisation, 150 min/mois)				
Entreprises titulaires	32,29 \$	34,26 \$	34,53 \$	33,69 \$
Nouveaux fournisseurs de services	23,40 \$	25,27 \$	30,58 \$	26,41 \$
<i>Différence (%)</i>	<i>-28 %</i>	<i>-26 %</i>	<i>-11 %</i>	<i>-22 %</i>
Ensemble de niveau 2 (utilisation moyenne, 450 min et 200 messages textes/mois)				
Entreprises titulaires	51,18 \$	49,51 \$	51,09 \$	50,59 \$
Nouveaux fournisseurs de services	43,05 \$	45,37 \$	51,45 \$	46,62 \$
<i>Différence (%)</i>	<i>-16 %</i>	<i>-8 %</i>	<i>1 %</i>	<i>-8 %</i>
Ensemble de niveau 3 (grande utilisation, 1 200 min, 200 messages textes et 1 Go de données/mois)				
Entreprises titulaires	99,88 \$	99,88 \$	98,48 \$	99,41 \$
Nouveaux fournisseurs de services	51,35 \$	51,35 \$	98,90 \$	67,20 \$
<i>Différence (%)</i>	<i>-49 %</i>	<i>-49 %</i>	<i>0 %</i>	<i>-32 %</i>

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Wall Communications Inc. 2011

4.2 Comparaison des tarifs des services sans fil mobiles à l'étranger

Il faut tenir compte d'un certain nombre de différences de tarification importantes lorsqu'on compare les tarifs des services sans fil mobiles relevés au Canada et à l'étranger.

Aux États-Unis, comme dans le cas des services filaires, de nombreux suppléments et frais réglementaires, fédéraux et d'État s'ajoutent aux coûts mensuels des services sans fil. Ces coûts comprennent des frais de récupération des coûts réglementaires, des suppléments USF fédéraux et d'État, et d'autres frais¹⁵. Dans le cadre de l'étude de la présente année, nous avons estimé ces frais en nous fondant sur les renseignements recueillis lors d'études tarifaires antérieures et, le cas échéant, sur les frais de récupération des coûts réglementaires actualisés et les frais USF.

En outre, les forfaits de services sans fil mobiles varient grandement au Royaume-Uni, en Australie, en France et au Japon comparativement à ceux offerts au Canada et aux États-Unis. Les forfaits de « facturation de l'appelant » sont offerts dans ces pays. Dans le cadre de ces forfaits, les clients des services mobiles ne paient que les appels sortants. Dans ces pays, les appels cellulaires sont facturés à la minute et, dans certains cas, des frais d'établissement de la communication s'ajoutent également. Les tarifs à la minute peuvent varier en fonction du moment de la journée et du destinataire (c.-à-d. réseau filaire ou réseau cellulaire). Les tarifs peuvent varier selon que les appels cellulaires sont passés sur le réseau ou hors réseau. En général, un tarif à la minute et des frais d'établissement de la communication identiques s'appliquent aux appels locaux et aux appels interurbains nationaux. Les fonctions comme la boîte vocale et l'afficheur sont généralement offertes sans frais supplémentaires.

La figure 4 ci-dessous présente une comparaison entre les tarifs moyens pondérés actuels des services sans fil relevés au Canada et ceux relevés dans les cinq pays étrangers visés par l'étude, pour chacun des trois ensembles de niveau de service sans fil. Tous les tarifs ont été convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change rajustés en fonction de la PPA. Les tarifs des services au Royaume-Uni, en France et au Japon ne comprennent pas la TVA. En Australie, ces tarifs ne comprennent pas la TPS.

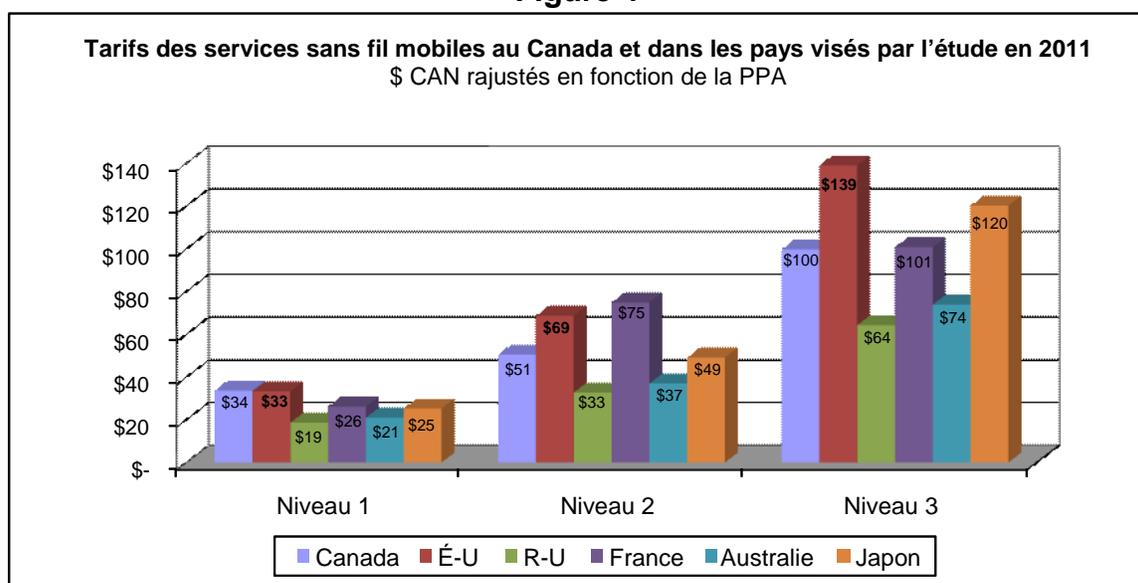
Pour ce qui est de l'ensemble de services sans fil de niveau 1, bien que le tarif mensuel moyen d'environ 34 \$ relevé au Canada se rapproche de celui relevé aux États-Unis, il est plus élevé que ceux relevés dans les cinq pays étrangers visés par l'étude. En outre, il est beaucoup plus élevé que ceux relevés au Royaume-Uni et en France (soit de plus de 60 %).

¹⁵ Consulter, à titre d'exemple, le site suivant : <http://www.fcc.gov/cgb/phonebills/WirelessPhonebill.html> [en anglais seulement]

Pour ce qui est de l'ensemble de services sans fil de niveau 2, le tarif mensuel moyen de 51 \$ relevé au Canada se situe environ dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude. Ce tarif est légèrement plus élevé que celui relevé au Japon, mais bien en deçà des tarifs relevés aux États-Unis et en France. En revanche, les tarifs des services de niveau 2 sont beaucoup plus bas au Royaume-Uni et en Australie qu'au Canada.

Pour ce qui est de l'ensemble de services sans fil de niveau 3, le tarif mensuel moyen d'environ 100 \$ relevé au Canada se situe de nouveau dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude. Dans ce cas, ce tarif se compare à celui relevé en France, mais il est bien en deçà de ceux relevés aux États-Unis et au Japon.

Figure 4



Wall Communications Inc. 2011

Les résultats détaillés sur les tarifs de 2008 à 2011 concernant chacun des trois ensembles de services sans fil mobiles, par pays, sont présentés dans le tableau A3.2 (pièce jointe 3). De plus, les figures A3.4, A3.5 et A3.6 illustrent les tendances tarifaires moyennes de 2008 à 2011, pour chacun des trois ensembles de service filaires respectivement, exprimées en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA.

Comme le montrent les résultats présentés dans la pièce jointe 3, le rang relatif qu'occupe le Canada en ce qui concerne les services sans fil mobiles a très peu changé, de 2008 à 2011, par rapport à celui des cinq pays étrangers visés par l'étude. La seule exception est l'ensemble de services sans fil de niveau 1. Dans les années précédentes, le Canada a surclassé les États-Unis. Il occupe maintenant un rang légèrement inférieur à ceux-ci. Ce changement est

grandement attribuable à l'introduction de nouvelles offres de services sans fil prépayés aux États-Unis.

Comme nous l'avons expliqué à la section 3.2 concernant l'écart entre les tarifs filaires relevés au Canada et aux États-Unis, l'écart entre les tarifs des services sans fil mobiles de niveaux 2 et 3 (présentés à la figure 4) relevés au Canada et aux États-Unis est attribuable en grande partie à l'utilisation d'un taux de change rajusté en fonction de la PPA pour convertir les tarifs en dollars américains en tarifs en dollars canadiens. Évalué en dollars américains, le tarif moyen de l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1 aux États-Unis est, en fait, beaucoup plus bas que le tarif moyen comparable au Canada, tandis que le tarif moyen des ensembles de services de niveau 2 et 3 aux États-Unis est légèrement plus élevé qu'au Canada, selon les mêmes critères (voir le tableau A3.2, pièce jointe 3). Comme nous l'avons vu à la section 3.2 ci-dessus, l'utilisation de dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA aux fins de comparaison tarifaire entraîne, de toute évidence, une augmentation de l'écart entre les tarifs relevés au Canada et ceux relevés aux États-Unis. Toutefois, comme l'illustrent les figures A3.4, A3.5 et A3.6 (pièce jointe 3), ces résultats concordent pleinement avec ceux des années précédentes.

En résumé, en ce qui concerne les tarifs des services sans fil mobiles, le Canada se situe environ au milieu du groupe en comparaison aux cinq pays étrangers visés par l'étude. Toutefois, en ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 1 (faible utilisation), le Canada affiche le tarif moyen le plus élevé parmi le groupe de pays visés par l'étude.

5.0 SERVICES D'ACCÈS INTERNET À LARGE BANDE

Dans l'étude réalisée cette année, deux changements de méthodologie importants ont été apportés aux ensembles de services d'accès Internet à large bande existants. D'abord, les niveaux mensuels d'utilisation des données estimés ont été haussés pour les ensembles de services à large bande de niveaux 2 et 3. Ensuite, un nouvel ensemble de services plus rapide de niveau 4 a été ajouté. Les quatre niveaux d'ensembles de services à large bande inclus dans la présente étude sont définis comme suit :

- **Niveau 1** : Service d'accès Internet « de base » dont la vitesse de téléchargement annoncée peut atteindre 1,5 Mbps (de 256 kbps à 1,5 Mbps) et dont la vitesse visée se situe parmi les plus rapides de la gamme. On suppose que l'utilisation mensuelle des données est de 2 Go par mois.
- **Niveau 2** : Service d'accès Internet haute vitesse (canadien) « moyen » dont la vitesse de téléchargement annoncée peut atteindre de 1,5 à 9 Mbps et dont la vitesse visée se situe parmi les plus rapides de la gamme. On suppose que l'utilisation mensuelle des données est de 15 Go par mois¹⁶.
- **Niveau 3** : Service d'accès Internet haute vitesse dont la vitesse de téléchargement annoncée peut atteindre de 10 à 19 Mbps et dont la vitesse visée se situe au centre de la gamme. On suppose que l'utilisation mensuelle des données est de 30 Go.
- **Niveau 4** : Service d'accès Internet haute vitesse dont la vitesse de téléchargement annoncée est d'au moins 20 Mbps et dont la vitesse visée est de 20 à 40 Mbps. On suppose que l'utilisation mensuelle des données est de 50 Go.

Il est important de mentionner que la comparaison des tarifs est fondée sur les vitesses « annoncées » par les entreprises pour les services à large bande. En pratique, les vitesses de services réelles et annoncées peuvent varier pour diverses raisons, et l'étendue de cet écart peut différer selon la technologie et la zone géographique. Par ailleurs, le rendement réel par rapport au rendement

¹⁶ Selon la section 5.3 du Rapport de surveillance du CRTC sur les communications 2010, environ les deux tiers des utilisateurs canadiens de services à large bande s'abonnent à des services à large bande pouvant atteindre une vitesse de 1,5 à 9 Mbps, et l'utilisateur moyen d'un service à large bande télécharge tout juste plus de 15 Go de données par mois.

annoncé peut également être différent d'une région à l'autre¹⁷. Cela dit, aux fins de la présente étude, on part du principe que toutes les variations du genre sont essentiellement égales sur une base relative pour tous les services à large bande inclus dans la présente étude.

Certains fournisseurs de services imposent des limites d'utilisation mensuelle des données dans le cadre de leurs forfaits de services à large bande. Lorsque ces limites sont imposées, elles sont habituellement fixées en fonction d'une allocation mensuelle de données (Go/mois), et des frais supplémentaires s'appliquent lorsque cette allocation de données est dépassée¹⁸. Si une limite d'utilisation est imposée, on a tenu compte de celle-ci, y compris des tarifs d'utilisation excédentaire pouvant s'appliquer lorsque les niveaux d'utilisation estimés sont dépassés. La plupart des fournisseurs de services interrogés n'imposent pas de limite d'utilisation ou encore, s'ils en imposent une, celle-ci est assez élevée pour qu'aucuns frais d'utilisation excédentaire ne soient imposés selon les estimations d'utilisation des données adoptées pour les quatre ensembles de services à large bande susmentionnés¹⁹.

Au besoin, on a également tenu compte des frais de location ou des frais d'achat du modem. Dans ce dernier cas, on a présumé que la période d'amortissement des coûts relatifs à l'équipement requis était de 24 mois.

Encore une fois, on n'a pas tenu compte des frais d'installation ou d'activation. Ces frais sont souvent annulés pour les nouveaux clients ou compensés par des rabais promotionnels. Le coût total de chacun des quatre ensembles de services à large bande repose sur des tarifs individuels courants.

5.1 Comparaison des tarifs des services à large bande au Canada

La figure 5 ci-après présente un résumé des tarifs moyens pondérés des services d'accès Internet à large bande pour les ensembles de services de niveaux 1 à 3, de 2008 à 2011, ainsi que pour l'année en cours pour le nouvel ensemble de services à large bande de niveau 4.

Le tarif mensuel moyen pour l'ensemble de services de niveau 1 a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 31 \$ à environ 35 \$ en 2011.

¹⁷ Reportez-vous, par exemple, à : Ofcom, mars 2011. <http://media.ofcom.org.uk/2011/03/02/average-broadband-speed-is-still-less-than-half-advertised-speed/> [en anglais seulement]

¹⁸ Dans certains cas, comme en Australie, au lieu d'imposer des frais d'utilisation excédentaire des données, la vitesse de service est considérablement réduite (p. ex., à 256 kbps).

¹⁹ Parmi les pays et les fournisseurs de services visés par la présente étude, les limites d'utilisation sont courantes au Canada et en Australie et, dans certains cas, au Royaume-Uni.

De façon semblable, le tarif mensuel moyen pour l'ensemble de services de niveau 2 a également augmenté par rapport à l'année dernière, passant de 48 \$ à environ 50 \$. En outre, la vitesse moyenne de téléchargement annoncée pour les services inclus dans l'ensemble de niveau 2 est de près de 6,5 Mbps, soit une vitesse semblable à la vitesse moyenne utilisée dans l'étude réalisée l'année dernière.

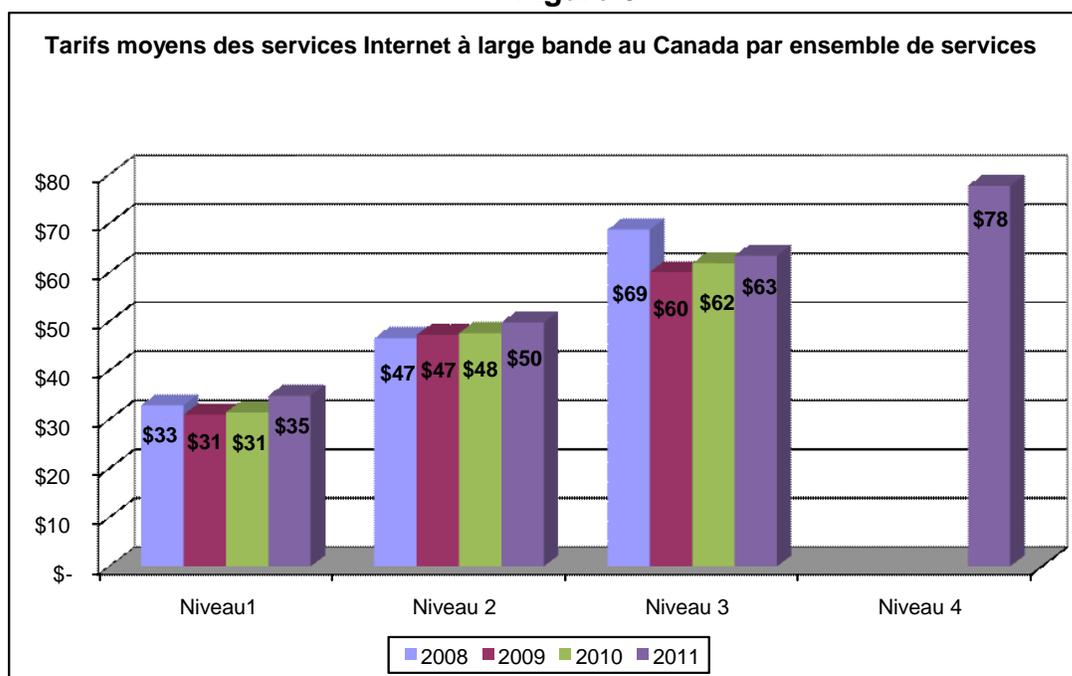
Par ailleurs, le tarif mensuel moyen pour l'ensemble de services de niveau 3 a aussi affiché une légère augmentation pour atteindre 63 \$, mais ce tarif demeure encore bien inférieur au tarif de 2008, qui était de 69 \$ par mois. De plus, la vitesse moyenne de téléchargement annoncée pour les services inclus dans l'ensemble de niveau 3 est d'environ 14 Mbps, soit une vitesse légèrement supérieure à la vitesse moyenne utilisée dans l'étude réalisée l'année dernière (qui était fixée à 12,5 Mbps).

Enfin, le tarif moyen du nouvel ensemble de services à large bande de niveau 4 est d'environ 78 \$ par mois. En outre, les vitesses de téléchargement annoncées pour les services à large bande de niveau 4 comprises dans l'étude oscillent entre 25 à 50 Mbps, et la vitesse moyenne atteint près de 30 Mbps.

Près de la moitié des forfaits de services à large bande canadiens visés par la présente étude comportaient des limites d'utilisation mensuelle. Lorsque c'était le cas, ces limites allaient de 1 à 13 Go pour l'ensemble de services de niveau 1, et étaient fixées en moyenne à 7 Go par mois. Pour l'ensemble de services de niveau 2, les limites oscillaient entre 25 et 75 Go, et étaient fixées en moyenne à 55 Go par mois. Enfin, pour l'ensemble de services de niveau 3, les limites se situaient entre 75 et 125 Go, et la limite moyenne était tout juste supérieure à 90 Go par mois. En moyenne, très peu de changements ont été apportés à ces limites d'utilisation mensuelle par rapport à l'an dernier.

En ce qui a trait au nouvel ensemble de services à large bande de niveau 4, les limites d'utilisation mensuelle des données imposées par les fournisseurs de services oscillaient entre 75 et 250 Go par mois, et la limite moyenne était fixée à près de 140 Go par mois.

Figure 5



Wall Communications Inc. 2011

Le tableau A2.3 (pièce jointe 2) présente les tarifs moyens des services d'accès Internet à large bande par ville et par année pour chacun des trois ensembles de services. Certes, on constate que certaines des plus importantes augmentations de tarifs annuelles moyennes observées pour les services à large bande sont survenues à Vancouver, mais les tarifs qui y sont offerts ont aussi tendance à être moins élevés que ceux offerts dans toutes les autres villes canadiennes visées par la présente étude. Par contre, en moyenne, les taux de services à large bande sont en baisse à Toronto (pour les ensembles de services de niveaux 1 et 3) et à Montréal (pour l'ensemble de services de niveau 3).

On a également pris en considération Primus dans la mesure des tarifs des services d'accès Internet à large bande au Canada cette année. Toutefois, Primus n'offre actuellement qu'un seul service de 5 Mbps dans les villes visées par la présente étude. Par conséquent, Primus a été pris en considération uniquement pour le calcul des tarifs de l'ensemble de services à large bande de niveau 2. De plus, compte tenu de la part de marché relativement petite de Primus, ses tarifs n'ont que peu d'incidence sur le tarif général moyen de l'ensemble de services de niveau 2 au Canada. Néanmoins, le tarif mensuel d'environ 38 \$ du service de 5 Mbps de Primus offre une réduction importante par rapport au tarif national moyen des services à large bande de niveau 2, fixé à 50 \$ par mois (ce qui représente une économie de près de 25 %).

5.2 Comparaison des tarifs des services à large bande à l'étranger

Il convient de souligner quelques différences importantes observées dans certains pays étrangers comparativement au Canada en matière de services à large bande. Au Royaume-Uni et en France, pour obtenir un service LAN à large bande offert individuellement, le client doit également louer une ligne terrestre. Le coût de cette ligne terrestre a été inclus dans le tarif, le cas échéant. En outre, les services à large bande offerts au Royaume-Uni et en France sont généralement associés à des services de télévision par IP ou de VoIP proposés à un tarif groupé unique. Dans certains cas, il est tout simplement impossible d'obtenir un vrai service d'accès Internet à large bande offert individuellement. Enfin, au Japon, les services Internet à large bande sont souvent composés d'éléments facturés séparément : une installation d'accès à un réseau (fibre optique ou LNPA), généralement fournie par NTT, et un service d'accès Internet fourni par un fournisseur d'accès Internet. Dans ce cas, l'abonnement souscrit auprès du fournisseur d'accès Internet est facturé en plus de l'accès à large bande. Le cas échéant, les deux éléments tarifaires ont été inclus.

Comme c'était le cas dans les études des années précédentes, tous les fournisseurs de services interrogés ne proposent pas un service à large bande correspondant à chacun des trois ensembles de services définis. En outre, certaines vitesses de service à large bande proposées l'année dernière par des fournisseurs de services ne sont plus disponibles cette année.

La tendance générale consiste à commercialiser des services à large bande plus rapides, ce qui a souvent pour conséquence de réduire ou d'éliminer l'offre de services plus lents. À titre d'exemple, certains fournisseurs de services interrogés n'offrent plus de service à large bande correspondant à l'ensemble de services de niveau 1. Par contre, certains fournisseurs comme Optus, en Australie, proposent une seule vitesse de service (8 Mbps) assortie de niveaux d'utilisation mensuelle optionnels (p. ex., 120 Go, 150 Go ou 500 Go par mois). Une fois la limite d'utilisation atteinte, le service est restreint à 256 kbps.

On constate une situation semblable pour l'ensemble de services de niveau 2. En effet, certains fournisseurs de services étrangers n'offrent plus de services à large bande entre 5 et 10 Mbps, mais uniquement des connexions plus rapides. Par conséquent, les tarifs moyens établis pour l'ensemble de services de niveau 2 sont souvent basés sur un sous-ensemble des fournisseurs de services interrogés dans les pays étrangers.

Pour les besoins de l'étude réalisée cette année, on a limité l'ensemble de services à large bande de niveau 3 aux services d'une vitesse de téléchargement annoncée de 10 à 19 Mbps (comparativement aux services d'une vitesse de 10 Mbps et plus utilisés l'an dernier). Toutefois, puisque de nombreux fournisseurs de services n'offrent maintenant que quelques options en matière de vitesse pour les services à large bande, les services d'une vitesse de

téléchargement annoncée de 20 Mbps ont été inclus à quelques reprises dans l'ensemble de services de niveau 3. Cette mesure a été prise uniquement pour les fournisseurs de services étrangers qui offraient également un service plus rapide qui pouvait être inclus dans l'ensemble de services de niveau 4.

L'ensemble de services de niveau 4 comprend des services à large bande qui offrent des vitesses de téléchargement annoncées de 20 Mbps ou plus. Comme il est expliqué ci-dessous, la gamme de vitesses de services incluses dans cet ensemble varie considérablement.

Résumé des vitesses de services incluses dans la comparaison de tarifs

Le tableau 4 ci-dessous présente un résumé de la gamme de vitesses ainsi que des vitesses moyennes non pondérées des services à large bande examinés qui ont été prises en considération dans la présente étude pour le Canada et les cinq pays étrangers visés par l'étude. Les résultats sont présentés par niveau d'ensemble de services.

Le nombre de forfaits de services à large bande visés par l'étude au Canada est considérablement plus élevé que dans les cinq autres pays visés par l'étude du fait que les tarifs offerts dans cinq villes canadiennes ont été pris en considération. Les vitesses examinées pour l'ensemble de services de niveau 1 au Canada oscillent entre 0,3 et 2 Mbps, et la vitesse moyenne est de 1,1 Mbps. Pour l'ensemble de services de niveau 2, les vitesses varient de 5 à 10 Mbps. La vitesse moyenne de 6,3 Mbps dans ce cas est plus près de l'extrémité inférieure de la gamme en raison de la prépondérance de services atteignant une vitesse de 5 à 7 Mbps inclus dans l'ensemble de services. Pour l'ensemble de services de niveau 3, les vitesses oscillent entre 10 et 16 Mbps, et la vitesse de téléchargement moyenne est tout juste supérieure à 14 Mbps. Dans ce cas, bon nombre des forfaits de services examinés offrent des vitesses de téléchargement annoncées de 15 ou 16 Mbps. Enfin, l'ensemble de services de niveau 4 comprend une gamme relativement vaste de vitesses de service allant de 25 à 50 Mbps, et la vitesse moyenne est d'environ 29 Mbps. Dans ce cas, la plupart des forfaits de service examinés offrent des vitesses de téléchargement annoncées de 25 ou 30 Mbps.

Tandis que trois villes ont été incluses dans l'examen des tarifs des services à large bande américains, une seule ville a été prise en compte pour chacun des quatre autres pays visés par l'étude. Par conséquent, pour certains de ces quatre pays, les fournisseurs de services interrogés n'offraient qu'un seul forfait de services (ce qui explique pourquoi, dans certains cas, il n'y a aucune variation dans les résultats relatifs à la gamme de vitesses dans le tableau 4). En outre, dans un cas, aucun plan de service n'était offert (soit pour l'ensemble de services de niveau 1 au Royaume-Uni).

Au niveau 1, les forfaits de services américains visés par l'étude sont très semblables aux forfaits canadiens en ce qui concerne la vitesse moyenne et la gamme de services offerts. Toutefois, les forfaits offerts dans les quatre autres pays visés proposent une gamme de services ou de vitesses plus limitée. Au niveau 2, les forfaits de services américains visés par l'étude sont aussi très semblables aux forfaits canadiens, alors que la vitesse moyenne des services examinés est légèrement plus élevée en France, en Australie et au Japon. Il convient de souligner que, pour le Royaume-Uni, un forfait de services de 20 Mbps a été inclus dans l'ensemble de services de niveau 2 parce que la limite d'utilisation imposée cadrait avec les estimations d'utilisation mensuelle pour ce niveau. Le même service est offert sans limite d'utilisation de données moyennant un tarif plus élevé; cette option de service a été incluse dans l'ensemble de services de niveau 3. Au niveau 3, les forfaits américains et britanniques visés par l'étude offrent une vitesse moyenne légèrement supérieure à celle des forfaits canadiens. Il en est de même pour les forfaits en France et en Australie; par contre, dans les deux cas, un seul forfait pouvait être inclus dans l'étude. Par ailleurs, la gamme de vitesses offertes pour des forfaits japonais examinés est plus limitée, et la vitesse moyenne était donc inférieure à celle des forfaits canadiens.

Les vitesses de services comprises dans l'ensemble de services de niveau 4 pour les États-Unis oscillent entre 20 et 40 Mbps, et la vitesse moyenne est d'environ 26 Mbps. Pour le Royaume-Uni, les vitesses de services incluses dans l'ensemble de services de niveau 4 atteignent de 30 à 40 Mbps, et la vitesse moyenne est fixée à 35 Mbps. Les vitesses pour la France oscillent entre 25 et 100 Mbps, et la vitesse moyenne est tout juste supérieure à 50 Mbps. Au Japon, les vitesses oscillent entre 25 et 50 Mbps, et la vitesse moyenne est tout juste inférieure à 40 Mbps. Enfin, la seule vitesse incluse dans l'ensemble de services de niveau 4 de l'Australie atteint 100 Mbps. Ainsi, pour l'ensemble de services de niveau 4, la vitesse de téléchargement moyenne au Canada, établie à près de 29 Mbps, est supérieure à la vitesse moyenne des services à large bande américains visés par l'étude, mais inférieure à celles de tous les autres pays visés par l'étude (l'écart est même considérable dans certains cas).

Des services plus rapides que ceux compris dans l'ensemble de services de niveau 4 étaient également offerts dans la plupart des cas, y compris au Canada. En fait, parmi les pays visés par l'étude, les services les plus rapides étaient offerts au Japon, où les services comprennent des services à large bande par fibre optique dont la vitesse peut atteindre 1 000 Mbps.

Tableau 4
Comparaison des vitesses des services à large bande examinés par pays
Gamme de vitesses examinées et vitesses moyennes non pondérées examinées

Pays	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
	Gamme	Moyenne	Gamme	Moyenne	Gamme	Moyenne	Gamme	Moyenne
Canada	0,3 – 2,0	1,1	5 - 10	6,3	10 - 16	14,2	25 - 50	28,9
États-Unis	0,8 – 1,5	1,1	6 - 7	6,5	12 - 20	15,8	20 - 40	25,8
Royaume-Uni	S.O.	S.O.	8 - 20	12,7	10 - 20	16,7	30 - 40	35,0
France	0,3	0,3	8	8,0	20	20,0	25 – 100	51,7
Australie	0,3	0,3	8 - 8	8,0	20	20,0	100	100
Japon	1 - 1	1,0	5 - 8	7,0	10 - 12	11,5	26 - 50	39,0

Remarque : S.O. signifie qu'aucun service n'était offert pour cette gamme de vitesses.

Il est également important de souligner que la plupart des forfaits de services à large bande étrangers inclus dans la présente étude ne comportent aucune limite d'utilisation mensuelle. Les forfaits de services à large bande australiens inclus dans l'étude constituent toutefois les principales exceptions du fait qu'ils comportent tous des limites d'utilisation mensuelle. En outre, certains des forfaits britanniques inclus dans l'étude comportent aussi des limites d'utilisation.

Résultats de la comparaison des tarifs

La figure 6 ci-dessous fournit une comparaison des tarifs moyens pondérés actuels des services d'accès Internet à large bande au Canada avec ceux des cinq pays étrangers choisis pour chacun des quatre ensembles de service.

Dans le cas de l'ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 1, le tarif mensuel moyen de près de 35 \$ au Canada se situe dans la moyenne des tarifs relevés dans les cinq pays étrangers visés par l'étude. Les tarifs sont inférieurs en France et en Australie, tandis que ceux relevés aux États-Unis et au Japon sont beaucoup plus élevés. Comme il a été mentionné, aucun des fournisseurs de services interrogés au Royaume-Uni ne propose de services d'accès Internet à large bande d'une vitesse inférieure ou égale à 1,5 Mbps.

Pour ce qui est de l'ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 2, le tarif mensuel moyen de près de 50 \$ au Canada se situe également dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays étrangers visés par l'étude. Les tarifs constatés aux États-Unis, en Australie et au Japon sont supérieurs à celui relevé au Canada, tandis que ceux observés au Royaume-Uni et en France sont inférieurs.

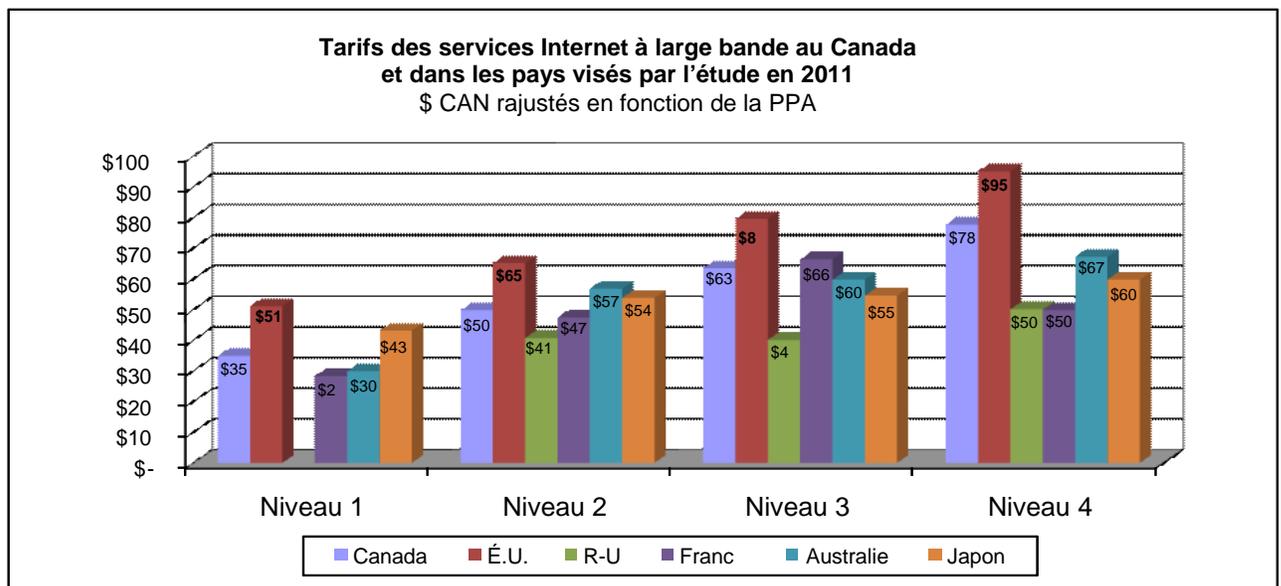
Quant à l'ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 3, le tarif mensuel moyen de près de 63 \$ au Canada se situe parmi les tarifs les plus élevés comparativement à ceux des autres pays visés par l'étude. Le tarif

constaté au Canada est beaucoup plus bas que celui relevé aux États-Unis, tandis qu'il est légèrement inférieur à celui relevé en France. Par contre, les tarifs des trois autres pays sont inférieurs, principalement dans le cas du Royaume-Uni.

Enfin, dans le cas de l'ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 4, le tarif mensuel moyen de près de 78 \$ au Canada est inférieur au tarif relevé aux États-Unis seulement. Les tarifs relevés dans les quatre autres pays sont inférieurs à celui relevé au Canada, voire considérablement inférieurs dans la majorité des cas. À cet égard, il est intéressant de noter que dans le cas présent, tous les pays dont les tarifs sont inférieurs à celui relevé au Canada proposent également des vitesses de téléchargement moyennes plus élevées que celles proposées au Canada (en ce qui concerne les services à large bande de niveau 4 visés par l'étude).

Il convient de noter qu'en France, le tarif de l'ensemble de services de niveau 3 est supérieur à celui de l'ensemble de services de niveau 4, car un seul forfait de services à large bande de niveau 3 était proposé par les fournisseurs de services interrogés dans ce pays, tandis que trois forfaits étaient proposés dans le cas des services de niveau 4. Les tarifs moyens pondérés des trois forfaits compris dans l'ensemble de services de niveau 4 sont inférieurs à celui du forfait unique de niveau 3.

Figure 6



Wall Communications Inc. 2011

Les résultats détaillés sur les tarifs moyens qui ont été relevés par pays au cours d'une période de quatre ans, soit de 2008 à 2011, pour chacun des quatre ensembles de services d'accès Internet à large bande figurent dans le

tableau A3.3 (pièce jointe 3). De plus, les figures A3.7, A3.8 et A3.9 illustrent les tendances des tarifs moyens, en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, pour chacun des trois premiers ensembles de services à large bande, durant la même période. Il n'existe aucune donnée sur la tendance temporelle de l'ensemble de services de niveau 4, car c'est la première fois que cet ensemble est visé par l'étude annuelle.

Comparativement aux études menées au cours des années précédentes, où le Canada se situait parmi les pays proposant les tarifs les plus bas, il occupe aujourd'hui un rang légèrement inférieur dans le cas de l'ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 1. Il se situe maintenant dans la moyenne des tarifs relevés pour cet ensemble de services. De plus, il occupe un rang légèrement inférieur dans le cas de l'ensemble de services à large bande de niveau 3. Toutefois, des changements ont été apportés aux vitesses des services compris dans cet ensemble à la suite de la création du nouvel ensemble de services d'accès Internet à large bande de niveau 4, ce qui a une incidence sur la comparabilité des résultats obtenus cette année pour l'ensemble de services de niveau 3 avec ceux des années précédentes. Par ailleurs, le Canada occupe le même rang qu'au cours des années précédentes en ce qui concerne les services de niveau 2.

Tout compte fait, les tarifs des ensembles de services d'accès Internet à large bande au Canada se situent généralement dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude quant au niveau 1 (moins de 1,5 Mbps), au niveau 2 (de 1,5 à 9 Mbps) et au niveau 3 (de 10 à 19 Mbps). Pour ce qui est de l'ensemble de services de niveau 4 (20 Mbps et plus), les tarifs au Canada sont relativement élevés comparativement à ceux de la plupart des autres pays visés par l'étude (à l'exception des États-Unis), malgré le fait que les pays dont les tarifs sont inférieurs proposent des vitesses moyennes de service supérieures à celles proposées au Canada.

6.0 SERVICES INTERNET MOBILES

Comme dans le cas de l'étude réalisée l'année dernière, un seul ensemble de services Internet mobiles est visé par l'étude menée cette année, lequel comprend les caractéristiques et les éléments de service suivants :

- Technologie : Technologie de troisième génération (3G) ou supérieure
- Vitesse de service : Vitesse de téléchargement annoncée d'au moins 1,5 Mbps²⁰
- Utilisation mensuelle : 2 Go
- Matériel : Clé USB modem (louée ou achetée)

Comme pour les autres services de télécommunication visés par la présente étude comparative des tarifs, il est question des tarifs des services Internet mobiles courants fournis individuellement, c'est-à-dire les tarifs qui excluent les réductions promotionnelles d'une durée limitée. Ont également été exclus les frais d'activation des services (s'ils existent), car les nouveaux clients en sont souvent exonérés. Par contre, les droits réglementaires et les frais gouvernementaux non fiscaux applicables ont été pris en compte.

6.1 Comparaison des tarifs des services Internet mobiles au Canada

Les fournisseurs de services visés par l'étude des services Internet mobiles sont les mêmes que ceux visés par l'étude des services sans fil mobiles. Il s'agit des fournisseurs de services sans fil titulaires (Rogers, Bell, TELUS et SaskTel) et, le cas échéant, les nouveaux fournisseurs de services sans fil (c.-à-d. WIND, Mobilicity et Vidéotron)²¹. Une fois de plus, à l'heure actuelle, les parts de marché des services Internet mobiles des nouveaux fournisseurs sont relativement petites. Par conséquent, l'incidence des tarifs des nouveaux fournisseurs sur les tarifs moyens des services Internet mobiles à l'échelle nationale relevés dans le cadre de la présente étude est très limitée.

Sur une base pondérée, le tarif mensuel moyen de 2011 à l'échelle nationale pour l'ensemble de services Internet mobiles équivaut actuellement à **52,41 \$**,

²⁰ Il est à noter que dans de nombreux cas, les vitesses annoncées sont beaucoup plus élevées que 1,5 Mbps pour les services 3G+ et 4G mis en place récemment. Dans le cadre de la présente étude, les vitesses des services Internet mobiles les plus élevées ont généralement été prises en considération aux fins d'évaluation des tarifs. Toutefois, comme il est indiqué à la section 5.0, les vitesses réelles et les vitesses annoncées peuvent varier considérablement, plus particulièrement du point de vue des services sans fil, lesquels peuvent varier en fonction des niveaux d'utilisation globaux des réseaux et de l'emplacement de l'utilisateur.

²¹ Il est à noter que, à l'heure actuelle, Public Mobile et Primus ne fournissent pas de services d'accès Internet mobiles.

soit un tarif légèrement inférieur à celui relevé dans le cadre de l'étude réalisée l'année dernière, lequel était fixé à 54,02 \$. La vitesse moyenne annoncée pour les services visés par l'étude de cette année est d'environ 18 Mbps, ce qui reflète le fait que la plupart des fournisseurs de services proposent des services d'accès Internet mobiles de 3G+ au Canada (l'an passé, la vitesse moyenne annoncée était de près de 6 Mbps). Quant aux services Internet mobiles visés par l'étude, la limite moyenne d'utilisation des données, s'il y a lieu, est de 2,4 Go par mois.

Comme pour les tarifs des services sans fil mobiles, l'étude comprend une comparaison des tarifs des services Internet mobiles proposés par les fournisseurs de services titulaires et, le cas échéant, les nouveaux fournisseurs de services. Le tableau 5 présente un résumé des résultats. Une fois de plus, les tarifs des services Internet mobiles actuellement proposés par les nouveaux fournisseurs de services, lesquels proposent des remises relatives de 24 % à 34 %, sont beaucoup plus bas que ceux des fournisseurs de services titulaires. Tandis que les forfaits des services Internet mobiles proposés par WIND et Vidéotron comprennent une limite d'utilisation mensuelle de 3 Go, le forfait de Mobicity ne comporte aucune limite d'utilisation des données. Par conséquent, non seulement les forfaits des services Internet mobiles proposés par les nouveaux fournisseurs de services sont moins coûteux, mais ils comportent également, à l'heure actuelle, des niveaux d'utilisation de données plus élevés que les forfaits proposés par les fournisseurs de services titulaires.

Tableau 5
Tarifs des services Internet mobiles au Canada
Entreprises titulaires par rapport aux nouveaux fournisseurs de services

Ensembles	Vancouver	Toronto	Montréal	Moyenne
Entreprises titulaires	52,32 \$	52,32 \$	52,97 \$	52,54 \$
Nouveaux fournisseurs de services	40,00 \$	40,00 \$	34,95 \$	38,32 \$
Différence (%)	-24 %	-24 %	-34 %	-27 %

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

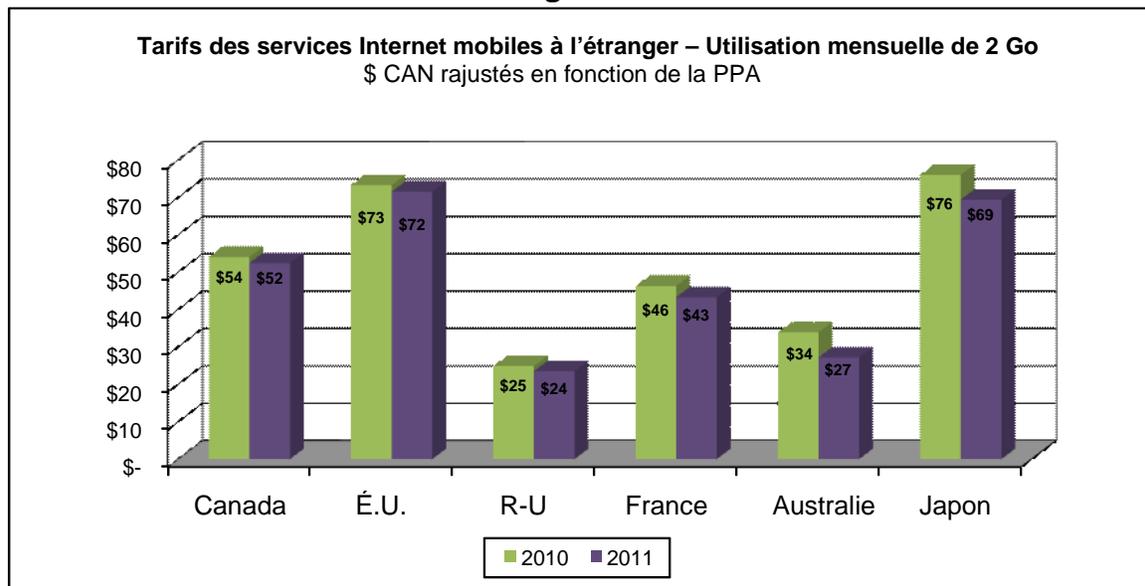
Wall Communications Inc. 2011

6.2 Comparaison des tarifs des services Internet mobiles à l'étranger

La figure 7 ci-dessous fournit une comparaison des tarifs des services Internet mobiles au Canada avec ceux des cinq pays étrangers visés par l'étude en fonction des résultats de 2010 et de 2011. D'autres renseignements détaillés sur les tarifs des services Internet mobiles par pays sont fournis dans le tableau A3.4 (pièce jointe 3).

La figure 7 permet de constater que les tarifs des services Internet mobiles au Canada et ceux des cinq pays étrangers visés par l'étude ont légèrement diminué en 2011, comparativement aux tarifs de 2010. Comme en 2010, le tarif mensuel moyen de 2011 pour les services Internet mobiles au Canada, qui équivaut à environ 52 \$, se situe dans la moyenne des tarifs relevés dans les autres pays étudiés. Les tarifs de l'ensemble de services Internet mobiles déterminés sont supérieurs aux États-Unis et au Japon. Les tarifs au Royaume-Uni, en France et en Australie sont inférieurs à celui relevé au Canada, voire considérablement inférieurs dans le cas du Royaume-Uni et du Japon.

Figure 7



Wall Communications Inc. 2011

Comme il a été mentionné, dans le cadre de l'étude menée cette année, la vitesse moyenne annoncée pour les services Internet mobiles au Canada est d'environ 18 Mbps, et la limite moyenne d'utilisation des données est de 2,4 Go par mois. Relativement aux cinq pays étrangers visés par l'étude, la vitesse moyenne annoncée pour les services proposés dans tous ces pays est inférieure à celle proposée au Canada. Ainsi, la vitesse moyenne annoncée aux États-Unis, soit 2,6 Mbps, se trouve au bas de l'échelle, tandis que les vitesses annoncées en France et au Japon, soit un peu plus de 13 Mbps, se trouvent en haut de l'échelle. Par contre, à l'heure actuelle, les limites moyennes d'utilisation des données des cinq pays étrangers visés par l'étude, s'il y a lieu, sont supérieures à celle proposée au Canada. Les forfaits des pays étrangers étudiés comprennent des limites moyennes d'utilisation allant de 2,7 Go par mois au Royaume-Uni à 5 Go par mois aux États-Unis, tandis que les forfaits en France et au Japon ne comportent aucune limite d'utilisation.

Tout compte fait, les tarifs observés au Canada en ce qui touche les services Internet mobiles se situent généralement dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude. Toutefois, tandis que les vitesses annoncées au Canada pour ces services sont plus élevées que celles proposées dans les autres pays étudiés, les limites d'utilisation des données sont inférieures au Canada.

7.0 SERVICES GROUPÉS

Enfin, la présente section compare les tarifs de trois différents ensembles de services groupés.

- **Groupe 1 :** Services filaires, services Internet et services sans fil
- **Groupe 2 :** Services filaires, services Internet et services de télévision numérique
- **Groupe 3 :** Services filaires, services Internet, services sans fil et services de télévision numérique

En ce qui concerne les éléments de services filaires, Internet et sans fil mobiles, les ensembles de services de niveau 2 ou d'utilisation « moyenne » ont été utilisés dans chaque cas. Dans le cas des services de télévision, un bouquet de télévision numérique de base a été inclus dans le groupe concerné.

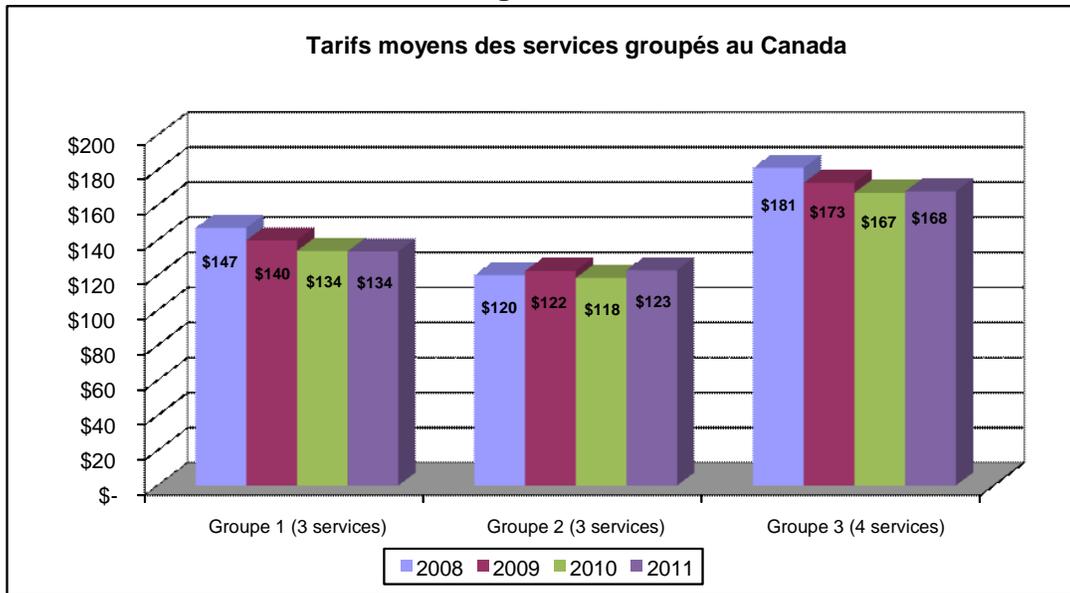
7.1 Comparaison des tarifs des services groupés au Canada

Tout comme ce fut le cas dans le cadre de l'étude réalisée l'année dernière, on a relevé les réductions dont peuvent bénéficier les consommateurs qui souscrivent une offre groupée de services filaires, à large bande, sans fil ou de télévision numérique de base auprès des compagnies de téléphone ou des entreprises de câblodistribution titulaires locales. Toutes les compagnies de téléphone titulaires interrogées sont en mesure d'offrir les trois groupes de services, mais ce n'est pas le cas de toutes les entreprises de câblodistribution, dont Access Communications et Shaw, étant donné qu'elles ne fournissent pas de services sans fil directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers. En outre, tandis que les services de Primus sont visés par l'étude réalisée cette année, cette entreprise ne propose que le premier des trois groupes de services (c'est-à-dire le groupe 1), car elle ne propose aucun service de télévision numérique à l'heure actuelle.

La figure 8 ci-dessous présente un résumé des tarifs mensuels moyens constatés au Canada pour chacun des trois groupes de services définis, de 2008 à 2011. Les tarifs mensuels moyens du groupe 1 ont diminué considérablement depuis 2008 (soit une diminution totale de près de 9 %), bien que le tarif mensuel actuel de 134 \$ soit sensiblement le même que l'année dernière. De plus, les tarifs mensuels moyens du groupe 3 ont nettement diminué depuis 2008 (soit une diminution totale de près de 7 %). Le tarif mensuel moyen actuel du groupe 3, de 168 \$, ressemble beaucoup à celui de l'année dernière. Par contre, de façon générale, les tarifs mensuels moyens du groupe 2 ont légèrement augmenté au cours des quatre dernières années. Par ailleurs, pour 2011, les

réductions appliquées aux offres groupées pour les trois groupes se situent en moyenne entre 8 % et 12 % à l'échelle nationale, comparativement à la somme des tarifs individuels.

Figure 8



Wall Communications Inc. 2011

Le tableau A2.4 (pièce jointe 2) présente les tarifs moyens des services groupés par ville et par groupe, de 2008 à 2011. Parmi les cinq villes canadiennes visées par l'étude, on constate que c'est à Vancouver que les réductions de tarifs des services groupés sont les plus importantes et que les tarifs de ces services sont les plus bas.

7.2 Comparaison des tarifs des services groupés à l'étranger

À l'instar des fournisseurs de services visés par l'étude au Canada, certains des fournisseurs de services étrangers ayant été interrogés sont en mesure d'offrir les trois groupes de services étudiés, notamment les compagnies de téléphone titulaires aux États-Unis, en France, en Australie et au Japon, tandis que d'autres ne le sont pas, généralement parce qu'ils ne proposent pas de services sans fil mobiles. Cela concerne notamment les entreprises de câblodistribution aux États-Unis (Comcast et Time Warner), ainsi que BT au Royaume-Uni (cette entreprise a cessé de proposer des services sans fil en 2009). Dans le cas de BT, les services sans fil mobiles de niveau 2 proposés par Orange (tarifs individuels) ainsi que d'autres services de BT ont été inclus afin de pouvoir étudier deux offres de services groupés au Royaume-Uni. De plus, au Japon, J:COM ne revend plus les services sans fil mobiles de Willcom (cette entreprise a été acquise par Softbank l'année dernière). Néanmoins, les services sans fil

mobiles de niveau 2 proposés par Willcom ont été ajoutés aux groupes 1 et 3 de J:COM. Toutefois, les réductions ne sont plus appliquées aux offres groupées pour cet élément de service.

Par ailleurs, il est à noter que les offres de services de télévision numérique de base peuvent varier considérablement d'un fournisseur à l'autre, ce qui rend difficile la comparaison des services groupés comprenant cette option. Certains bouquets de télévision numérique de base comprennent un nombre relativement restreint de chaînes, tandis que d'autres sont plus complets et, par conséquent, plus chers. De plus, dans certains cas, les services de télévision numérique de base sont compris dans les services d'accès Internet à large bande à peu de frais ou sans frais supplémentaires (p. ex. au Royaume-Uni et en France), tandis que les bouquets de télévision numérique de base par câble et par satellite aux États-Unis sont généralement proposés à partir de 60 \$ US. Par conséquent, les écarts de tarifs entre les pays sont plus grands quant aux services groupés comprenant des services de télévision numérique.

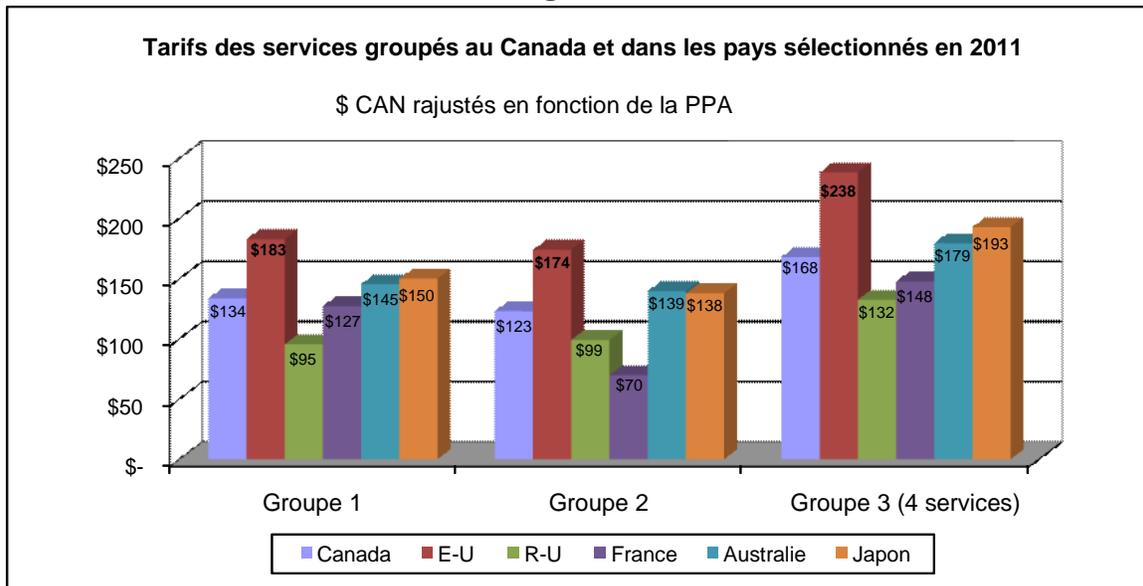
La figure 9 ci-dessous présente une comparaison des tarifs mensuels moyens actuels pour chacun des trois groupes de services. D'autres renseignements détaillés sur les tarifs des services groupés, de 2008 à 2011, sont fournis dans le tableau A3.5 (pièce jointe 3). De plus, les figures A3.10, A3.11 et A3.12 illustrent les tendances des tarifs en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA pour chacun des trois services groupés.

Dans le cas des services du groupe 1, le tarif mensuel moyen actuel de près de 134 \$ au Canada se situe dans la moyenne des tarifs moyens relevés dans les pays visés par l'étude. Les tarifs du groupe 1 sont plus bas au Royaume-Uni et en France, mais plus élevés en Australie et au Japon, et considérablement plus élevés aux États-Unis.

Pour ce qui est du groupe 2, les résultats sont semblables. Le tarif mensuel moyen actuel de 123 \$ au Canada est plus élevé que les tarifs relevés au Royaume-Uni et en France, mais plus bas que ceux constatés en Australie, au Japon et aux États-Unis.

Enfin, les rangs relatifs demeurent inchangés en ce qui concerne le groupe 3, qui comprend les quatre services (services filaires, à large bande, sans fil ou de télévision numérique).

Figure 9



Wall Communications Inc. 2011

Comme l'illustre le tableau A3.5 (pièce jointe 3), le rang, dans la moyenne, qu'occupent les services groupés proposés au Canada a très peu changé au cours des dernières années. Toutefois, en général, les écarts entre les tarifs des pays visés par l'étude se sont approfondis au fil du temps (p. ex., le tarif aux États-Unis est de plus en plus élevé par rapport à celui au Canada, tandis que les tarifs au Royaume-Uni et en France sont de plus en plus bas).

En résumé, compte tenu de ce qui précède, les tarifs moyens observés au Canada pour les services groupés se situent généralement dans la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude. Cependant, les écarts relevés d'un pays à l'autre pour les éléments qui composent les groupes de services (en particulier les services d'accès Internet à large bande et les services de télévision numérique) rendent assez difficile la comparaison des services groupés. Il est important de souligner que les tarifs des services groupés au Canada soutiennent toujours très bien la comparaison avec les tarifs relevés aux États-Unis, où les pratiques de tarification et de prestation de services sont semblables à celles du Canada.

8.0 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous présente un résumé des résultats de la comparaison des tarifs de 2011 au Canada, en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, avec ceux des cinq pays étrangers visés par l'étude.

Tableau 6
Résumé de la comparaison des tarifs à l'étranger
Tarifs mensuels moyens en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA

	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Services filaires						
Niveau 1 (faible utilisation)	32,06 \$	44,84 \$	34,35 \$	37,86 \$	45,86 \$	29,55 \$
Niveau 2 (utilisation moyenne)	49,81 \$	74,37 \$	46,18 \$	54,83 \$	73,02 \$	59,33 \$
Niveau 3 (grande utilisation)	60,22 \$	79,59 \$	60,86 \$	68,20 \$	81,77 \$	91,61 \$
Service sans fil						
Niveau 1 (faible utilisation)	33,73 \$	33,38 \$	18,64 \$	26,13 \$	20,95 \$	25,29 \$
Niveau 2 (utilisation moyenne)	50,51 \$	68,69 \$	32,75 \$	74,86 \$	36,97 \$	49,14 \$
Niveau 3 (grande utilisation)	99,69 \$	139,03 \$	64,27 \$	100,75 \$	73,87 \$	120,21 \$
Large bande (accès fixe)						
Niveau 1 (< 1,5 mbps, 2 Go/mois)	34,85 \$	51,06 \$	s.o.	28,33 \$	29,84 \$	43,13 \$
Niveau 2 (1,5-9 mbps, 15 Go/mois)	49,79 \$	65,14 \$	40,72 \$	47,41 \$	56,74 \$	53,79 \$
Niveau 3 (10-19 mbps, 30 Go/mois)	63,44 \$	79,60 \$	40,09 \$	66,37 \$	59,72 \$	54,52 \$
Niveau 4 (> 20 mbps, 50 Go/mois)	77,71 \$	95,07 \$	50,07 \$	49,79 \$	67,19 \$	59,76 \$
Internet mobile (> technologie 3G)						
Vitesse ≈ 1,5 mbps ou plus, 2 Go/mois	52,41 \$	71,50 \$	23,51 \$	43,30 \$	27,18 \$	69,38 \$
Services groupés						
1) Services filaires, Internet à large bande et services sans fil	133,50 \$	182,65 \$	95,36 \$	126,95 \$	145,28 \$	149,91 \$
2) Services filaires, Internet à large bande et télévision numérique	122,87 \$	173,88 \$	99,08 \$	69,70 \$	139,49 \$	137,73 \$
3) Services filaires, Internet à large bande, services sans fil et télévision numérique	167,81 \$	238,27 \$	132,38 \$	147,60 \$	179,27 \$	192,70 \$

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de la PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de la PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

PIÈCE JOINTE 1 – ENSEMBLES DE SERVICES

**TABLEAU A1.1
ENSEMBLES DE SERVICES FILAIRES**

Temps de communication locale (en minutes)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Appels sortants (55 %)	220	550	880
Appels entrants (45 %)	180	450	720
Temps de communication total (en minutes)	400	1,000	1,600
Temps de communication des appels sortants selon l'heure et le jour de la semaine			
Périodes de pointe (40 %)	88	220	352
Périodes régulières (60 %)	132	330	528
Temps de communication des appels interurbains sortants (en minutes)	10 % du total	20 % du total	30 % du total
	16	70	150
Communications à l'échelle nationale	6	30	80
Communications vers les États-Unis	22	10	34
Autres communications à l'échelle internationale		110	264
Total			
Temps de communication des appels vers les cellulaires (en minutes)	15 % du total	15 % du total	15 % du total
	33	60	100
Communications à l'échelle locale	33	22.5	32
Communications à l'échelle nationale		82.5	132
Communications à l'échelle internationale			
Total			
Durée moyenne d'un appel	3	3	3
Fonctions			
Messagerie vocale		Oui	Oui
Afficheur		Oui	Oui
Autres			Oui (fonctions groupées, le cas échéant)

TABLEAU A1.2
ENSEMBLES DE SERVICES SANS FIL

Utilisation mensuelle (en minutes)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Appels sortants (60 %)	90	270	720
Appels entrants (40 %)	60	180	480
Total	150	450	1,200
Utilisation selon l'heure et le jour de la semaine			
Périodes de pointe (40 %)	60	180	480
Périodes régulières (60 %)	90	270	720
Temps de communication des appels interurbains sortants (en minutes)	10 % du total	10 % du total	15 % du total
Communications à l'échelle nationale	9	21	90
Communications vers les États-Unis		6	18
Autres	9	27	108
Total			
Temps de communication des appels vers les cellulaires (en minutes)	50 % du total	50 % du total	50 % du total
Dans le réseau (2/3)	30	90	240
Hors réseau (1/3)	15	45	120
Total	45	135	360
Durée moyenne d'un appel	3 min	3 min	3 min
Fonctions			
Messagerie vocale		Oui	Oui
Afficheur		Oui	Oui
Autres			Oui
Données			
SMS		200	200
Service de transmission de données			1 Go

TABLEAU A1.3
ENSEMBLES DE SERVICES INTERNET À LARGE BANDE

Éléments	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Vitesse de transmission	Services de base ≤ 1,5 Mbps	1,5 à 9 Mbps Cible 5 Mbps	10 à 19 Mbps Cible 15 Mbps	≥ 20 Mbps Cible 20 à 40 Mbps
Utilisation moyenne supposée	2 Go	10 Go	30 Go	50 Go
Modem	Location ou amortissement sur 24 mois			

**TABLEAU A1.4
ENSEMBLES DE SERVICES INTERNET MOBILES**

Éléments	Niveau 1
Vitesse de transmission	≥ 1,5 Mbps
Utilisation supposée	2 Go
Modem USB	Aucun coût avec contrat/location ou amortissement sur 24 mois

**TABLEAU A1.5
ENSEMBLES DE SERVICES GROUPÉS**

Éléments	Groupe 1 Service triple	Groupe 2 Service triple	Groupe 3 Service quadruple
Services filaires	Utilisation de l'ensemble de services filaires de niveau 2	Utilisation de l'ensemble de services filaires de niveau 2	Utilisation de l'ensemble de services filaires de niveau 2
Services sans fil	Utilisation de l'ensemble de services sans fil de niveau 2		Utilisation de l'ensemble de services sans fil de niveau 2
Services Internet à large bande	Utilisation de l'ensemble de services Internet à large bande de niveau 2	Utilisation de l'ensemble de services Internet à large bande de niveau 2	Utilisation de l'ensemble de services Internet à large bande de niveau 2
Services de télévision		Bouquet numérique de base	Bouquet numérique de base

PIÈCE JOINTE 2 – RÉSULTATS DE LA COMPARAISON DES TARIFS AU CANADA

Tableau A2.1

Tarifs des services filaires au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Regina	Vancouver	Moyenne
Ensemble de niveau 1 (faible utilisation, 400 min/mois)						
2008	31,73 \$	30,27 \$	31,61 \$	28,16 \$	30,90 \$	30,88 \$
2009	32,23 \$	28,92 \$	32,51 \$	28,16 \$	25,92 \$	29,80 \$
2010	30,08 \$	29,39 \$	33,88 \$	26,49 \$	28,27 \$	31,16 \$
2011	31,79 \$	27,33 \$	34,63 \$	26,52 \$	34,52 \$	32,06 \$
CAGR	0 %	-3 %	3 %	-2 %	4 %	1 %
Ensemble de niveau 2 (utilisation moyenne, 1 000 min/mois)						
2008	48,93 \$	45,44 \$	48,96 \$	41,39 \$	48,67 \$	47,91 \$
2009	53,61 \$	52,01 \$	57,78 \$	41,39 \$	34,68 \$	50,05 \$
2010	50,78 \$	46,81 \$	58,09 \$	41,50 \$	44,18 \$	51,42 \$
2011	47,34 \$	46,72 \$	54,66 \$	41,52 \$	44,62 \$	49,81 \$
CAGR	-1 %	1 %	4 %	0 %	-3 %	1 %
Ensemble de niveau 3 (grande utilisation, 1 600 min/mois)						
2008	60,63 \$	59,36 \$	63,02 \$	49,81 \$	57,45 \$	60,27 \$
2009	66,34 \$	61,68 \$	67,59 \$	49,56 \$	51,51 \$	61,55 \$
2010	67,02 \$	61,15 \$	64,19 \$	48,96 \$	51,79 \$	60,78 \$
2011	58,35 \$	60,97 \$	61,36 \$	48,99 \$	57,59 \$	60,22 \$
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	-1 %	1 %	-1 %	-1 %	0 %	0 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Wall Communications, Inc. 2011

Tableau A2.2

Tarifs des services sans fil mobiles au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Regina	Vancouver	Moyenne
Ensemble de niveau 1 (faible utilisation, 150 min/mois)						
2008	33,25 \$	31,96 \$	33,55 \$	30,16 \$	32,90 \$	32,73 \$
2009	32,48 \$	33,24 \$	33,34 \$	29,44 \$	33,32 \$	33,03 \$
2010	29,23 \$	34,38 \$	34,33 \$	28,64 \$	34,10 \$	34,03 \$
2011	29,24 \$	34,47 \$	34,45 \$	29,59 \$	31,94 \$	33,73 \$
TCAC	-4 %	3 %	1 %	-1 %	-1 %	1 %
Ensemble de niveau 2 (utilisation moyenne, 450 min et 200 messages textes/mois)						
2008	53,14 \$	62,62 \$	63,37 \$	61,20 \$	58,34 \$	60,81 \$
2009	48,73 \$	59,17 \$	59,20 \$	44,44 \$	59,30 \$	57,78 \$
2010	48,05 \$	54,34 \$	53,56 \$	44,77 \$	53,74 \$	53,49 \$
2011	47,39 \$	51,50 \$	49,99 \$	48,19 \$	50,86 \$	50,51 \$
TCAC	-4 %	-6 %	-8 %	-8 %	-4 %	-6 %
Ensemble de niveau 3 (grande utilisation, 1 200 min, 200 messages textes et 1 Go de données/mois)						
2008	121,04 \$	113,21 \$	111,51 \$	113,67 \$	109,68 \$	112,34 \$
2009	105,61 \$	104,38 \$	102,20 \$	94,64 \$	101,24 \$	103,24 \$
2010	101,44 \$	108,37 \$	112,63 \$	94,97 \$	107,27 \$	109,59 \$
2011	96,73 \$	98,73 \$	100,76 \$	96,69 \$	99,61 \$	99,69 \$
TCAC	-7 %	-4 %	-3 %	-5 %	-3 %	-4 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Il convient également de noter que les tarifs des ensembles de niveau 1 et de niveau 2 de 2010 ont été rajustés afin de corriger l'exclusion des frais de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires de Rogers.

Wall Communications Inc. 2011

Tableau A2.3

Tarifs des services Internet à large bande au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Regina	Vancouver	Moyenne
Ensemble de niveau 1 (< 1,5 mbps, 2 Go/mois)						
2008	34,95 \$	32,45 \$	38,95 \$	30,45 \$	23,45 \$	32,88 \$
2009	35,95 \$	28,43 \$	35,45 \$	30,45 \$	24,95 \$	30,98 \$
2010	36,95 \$	29,43 \$	33,45 \$	30,95 \$	29,00 \$	31,44 \$
2011	36,15 \$	36,90 \$	34,15 \$	32,52 \$	33,00 \$	34,85 \$
TCAC	1 %	4 %	-4 %	2 %	12 %	2 %
Ensemble de niveau 2 (1,5-9 mbps, 15 Go/mois)						
2008	47,45 \$	48,95 \$	48,95 \$	45,45 \$	40,95 \$	46,58 \$
2009	48,45 \$	50,43 \$	50,95 \$	45,45 \$	38,45 \$	47,26 \$
2010	49,45 \$	51,43 \$	47,95 \$	45,95 \$	40,00 \$	47,60 \$
2011	50,75 \$	52,83 \$	49,33 \$	48,52 \$	45,65 \$	49,79 \$
TCAC	2 %	3 %	0 %	2 %	4 %	2 %
Ensemble de niveau 3 (10-19 mbps, 30 Go/mois)						
2008	57,45 \$	83,45 \$	73,95 \$	55,95 \$	50,95 \$	68,74 \$
2009	58,45 \$	64,40 \$	62,45 \$	55,95 \$	53,45 \$	60,08 \$
2010	59,45 \$	65,40 \$	62,45 \$	56,45 \$	55,48 \$	61,88 \$
2011	60,75 \$	66,33 \$	65,35 \$	56,75 \$	55,00 \$	63,44 \$
TCAC	2 %	-7 %	-4 %	0 %	3 %	-3 %
Ensemble de niveau 4 (> 20 mbps, 50 Go/mois)						
2011	84,75 \$	73,30 \$	73,75 \$	99,95 \$	91,40 \$	77,71 \$

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Wall Communications Inc. 2011

Tableau A2.4

Tarifs des services de communication groupés au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Regina	Vancouver	Moyenne
Groupe 1 (Téléphonie filaire et mobile, Internet à large bande)						
2008	139,86 \$	141,61 \$	152,20 \$	140,02 \$	152,47 \$	146,96 \$
2009	135,63 \$	141,37 \$	152,65 \$	120,12 \$	122,22 \$	139,86 \$
2010	132,23 \$	135,16 \$	139,75 \$	125,12 \$	118,30 \$	133,83 \$
2011	132,10 \$	131,72 \$	138,69 \$	130,36 \$	124,54 \$	133,50 \$
TCAC	-2 %	-2 %	-3 %	-2 %	-7 %	-3 %
Groupe 2 (Téléphonie filaire, Internet à large bande, télévision)						
2008	124,71 \$	118,68 \$	126,54 \$	112,13 \$	111,40 \$	119,93 \$
2009	121,14 \$	123,46 \$	129,71 \$	115,13 \$	110,31 \$	122,43 \$
2010	120,37 \$	116,94 \$	123,39 \$	119,47 \$	108,36 \$	118,41 \$
2011	121,46 \$	119,09 \$	129,92 \$	127,52 \$	112,05 \$	122,87 \$
TCAC	-1 %	0 %	1 %	4 %	0 %	1 %
Groupe 3 (Téléphonie filaire et mobile, Internet à large bande, télévision)						
2008	178,86 \$	182,13 \$	183,94 \$	148,97 \$	186,47 \$	181,31 \$
2009	169,03 \$	181,24 \$	182,81 \$	142,07 \$	151,22 \$	172,68 \$
2010	169,19 \$	168,65 \$	169,82 \$	145,81 \$	158,98 \$	167,01 \$
2011	170,01 \$	164,24 \$	177,48 \$	160,04 \$	150,77 \$	167,81 \$
TCAC	-2 %	-3 %	-1 %	2 %	-7 %	-3 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Wall Communications Inc. 2011

PIÈCE JOINTE 3 – RÉSULTATS DE LA COMPARAISON DES TARIFS À L'ÉTRANGER

Tableau A3.1

Tarifs des services filaires à l'étranger

Ensembles		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Tarif en monnaie du pays concerné							
Services filaires de niveau 1	2008	30,88 \$	31,68 \$	17,14 £	22,43 €	53,84 \$	
	2009	29,80 \$	31,56 \$	18,57 £	22,95 €	54,91 \$	
	2010	31,16 \$	32,63 \$	19,35 £	23,29 €	54,35 \$	2,767 ¥
	2011	32,06 \$	34,23 \$	20,58 £	26,71 €	55,81 \$	2,766 ¥
	CAGR	1 %	3 %	6 %	6 %	1 %	0 %
Services filaires de niveau 2	2008	47,91 \$	56,64 \$	24,24 £	41,25 €	104,43 \$	
	2009	50,05 \$	56,92 \$	26,19 £	41,22 €	105,95 \$	
	2010	51,42 \$	56,76 \$	26,15 £	41,10 €	105,28 \$	5,416 ¥
	2011	49,81 \$	56,77 \$	27,66 £	38,68 €	88,87 \$	5,555 ¥
	CAGR	1 %	0 %	4 %	-2 %	-5 %	3 %
Services filaires de niveau 3	2008	60,27 \$	66,21 \$	32,87 £	48,20 €	117,00 \$	
	2009	61,55 \$	65,33 \$	36,11 £	49,48 €	117,00 \$	
	2010	60,78 \$	63,69 \$	36,17 £	47,76 €	116,14 \$	8,430 ¥
	2011	60,22 \$	60,76 \$	36,45 £	48,12 €	99,51 \$	8,578 ¥
	CAGR	0 %	-3 %	4 %	0 %	-5 %	2 %
Tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA							
Services filaires de niveau 1	2008	30,88 \$	37,82 \$	32,32 \$	28,73 \$	43,35 \$	
	2009	29,80 \$	39,45 \$	35,24 \$	31,24 \$	45,20 \$	
	2010	31,16 \$	39,75 \$	35,32 \$	31,53 \$	44,45 \$	27,23 \$
	2011	32,06 \$	44,84 \$	34,35 \$	37,86 \$	45,86 \$	29,55 \$
	CAGR	1 %	6 %	2 %	10 %	2 %	8 %
Services filaires de niveau 2	2008	47,91 \$	67,63 \$	45,71 \$	52,84 \$	84,09 \$	
	2009	50,05 \$	71,15 \$	49,68 \$	56,10 \$	87,22 \$	
	2010	51,42 \$	69,13 \$	47,74 \$	55,63 \$	86,10 \$	53,30 \$
	2011	49,81 \$	74,37 \$	46,18 \$	54,83 \$	73,02 \$	59,33 \$
	TCAC	1 %	3 %	0 %	1 %	-5 %	11 %
Services filaires de niveau 3	2008	60,27 \$	79,05 \$	61,99 \$	61,74 \$	94,21 \$	
	2009	61,55 \$	81,66 \$	68,51 \$	67,35 \$	96,32 \$	
	2010	60,78 \$	77,58 \$	66,03 \$	64,65 \$	94,98 \$	82,95 \$
	2011	60,22 \$	79,59 \$	60,86 \$	68,20 \$	81,77 \$	91,61 \$
	TCAC	0 %	0 %	-1 %	3 %	-5 %	10 %
Tarifs en \$ CAN selon le taux de change							
Services filaires de niveau 1	2008	30,88 \$	31,52 \$	34,02 \$	34,21 \$	49,26 \$	
	2009	29,80 \$	39,45 \$	33,25 \$	37,64 \$	46,12 \$	
	2010	31,16 \$	34,27 \$	31,54 \$	33,54 \$	51,09 \$	33,21 \$
	2011	32,06 \$	33,71 \$	32,72 \$	36,06 \$	55,25 \$	33,20 \$
	TCAC	1 %	2 %	-1 %	2 %	4 %	0 %
Services filaires de niveau 2	2008	47,91 \$	56,36 \$	48,11 \$	62,91 \$	95,55 \$	
	2009	50,05 \$	71,15 \$	46,87 \$	67,59 \$	89,00 \$	
	2010	51,42 \$	59,59 \$	42,62 \$	59,18 \$	98,96 \$	65,00 \$
	2011	49,81 \$	55,92 \$	43,98 \$	52,22 \$	87,98 \$	66,67 \$
	TCAC	1 %	0 %	-3 %	-6 %	-3 %	3 %
Services filaires de niveau 3	2008	60,27 \$	65,88 \$	65,25 \$	73,50 \$	107,06 \$	
	2009	61,55 \$	81,66 \$	64,63 \$	81,15 \$	98,28 \$	
	2010	60,78 \$	66,88 \$	58,96 \$	68,78 \$	109,17 \$	101,16 \$
	2011	60,22 \$	59,85 \$	57,96 \$	64,96 \$	98,52 \$	102,93 \$
	TCAC	0 %	-3 %	-4 %	-4 %	-3 %	2 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Il convient également de noter que les changements concernant les tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA et les tarifs en \$ CAN relevés pour le Royaume-Uni et la France en 2010, par rapport à l'étude de l'année dernière, sont attribuables aux corrections apportées aux taux de change pour ces deux pays.

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

Figure A3.1

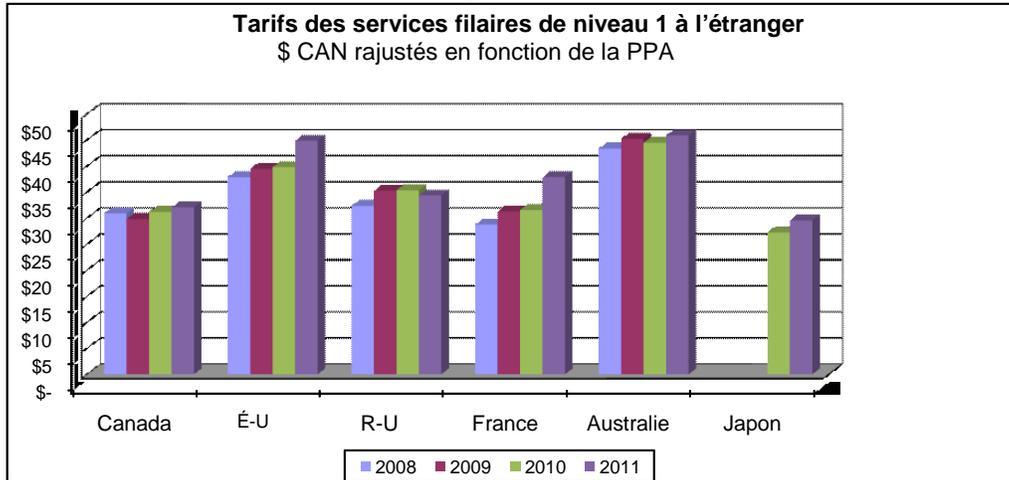


Figure A3.2

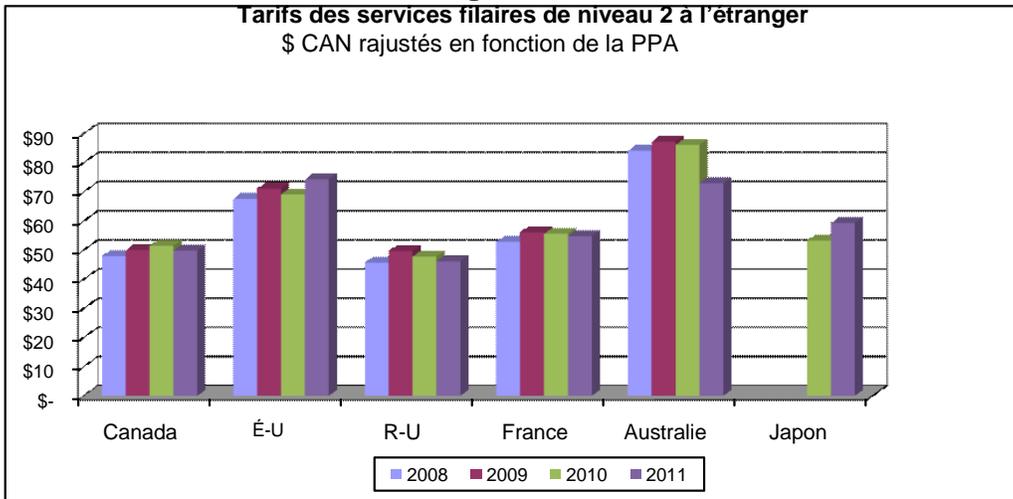


Figure A3.3

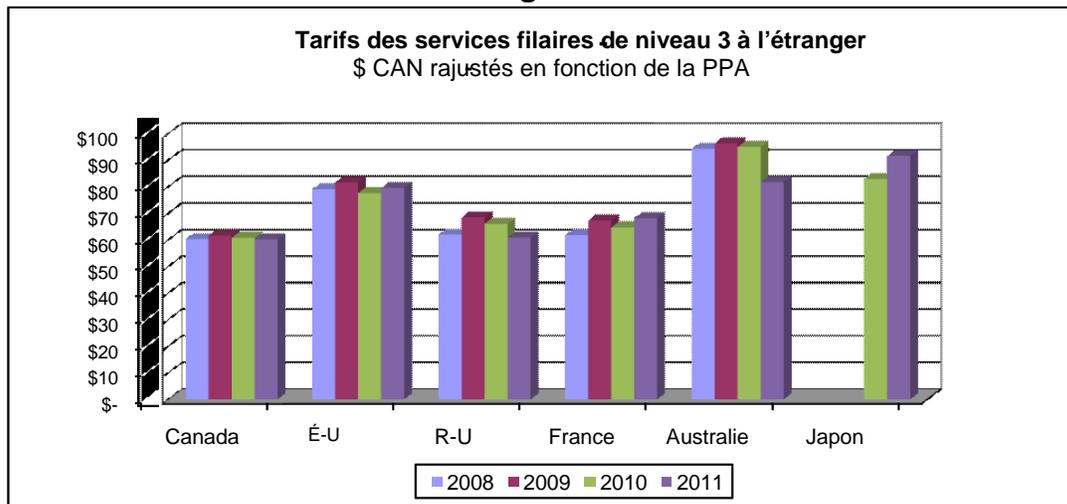


Tableau A3.2

Tarifs des services sans fil mobiles à l'étranger

Ensembles		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Tarif dans la devise du pays concerné							
Services sans fil de niveau 1	2008	32,73 \$	34,27 \$	14,09 £	18,39 €	27,27 \$	
	2009	33,03 \$	34,01 \$	12,82 £	18,64 €	24,27 \$	
	2010	34,03 \$	33,20 \$	12,77 £	19,61 €	23,18 \$	2,459 ¥
	2011	33,73 \$	25,48 \$	11,17 £	18,44 €	25,50 \$	2,368 ¥
	TCAC	1 %	-9 %	-7 %	0 %	-2 %	-4 %
Services sans fil de niveau 2	2008	60,81 \$	54,06 \$	28,63 £	43,95 €	40,86 \$	
	2009	57,78 \$	53,10 \$	23,57 £	45,19 €	44,55 \$	
	2010	53,49 \$	49,75 \$	20,41 £	50,76 €	43,60 \$	4,506 ¥
	2011	50,51 \$	52,43 \$	19,62 £	52,81 €	44,99 \$	4,601 ¥
	TCAC	-6 %	-1 %	-12 %	6 %	3 %	2 %
Services sans fil de niveau 3	2008	112,34 \$	113,67 \$	47,85 £	86,23 €	120,16 \$	
	2009	103,24 \$	106,06 \$	40,25 £	80,13 €	113,14 \$	
	2010	109,59 \$	101,81 \$	38,06 £	80,80 €	112,41 \$	11,909 ¥
	2011	99,69 \$	106,12 \$	38,50 £	71,08 €	89,90 \$	11,256 ¥
	TCAC	-4 %	-2 %	-7 %	-6 %	-9 %	-5 %
Tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA							
Services sans fil de niveau 1	2008	32,73 \$	40,92 \$	26,57 \$	23,55 \$	21,96 \$	
	2009	33,03 \$	42,51 \$	24,33 \$	25,37 \$	19,98 \$	
	2010	34,03 \$	40,43 \$	23,31 \$	26,54 \$	18,96 \$	24,20 \$
	2011	33,73 \$	33,38 \$	18,64 \$	26,13 \$	20,95 \$	25,29 \$
	TCAC	1 %	-7 %	-11 %	4 %	-2 %	5 %
Services sans fil de niveau 2	2008	60,81 \$	64,54 \$	53,98 \$	56,30 \$	32,90 \$	
	2009	57,78 \$	66,38 \$	44,73 \$	61,51 \$	36,67 \$	
	2010	53,49 \$	60,60 \$	37,27 \$	68,70 \$	35,65 \$	44,34 \$
	2011	50,51 \$	68,69 \$	32,75 \$	74,86 \$	36,97 \$	49,14 \$
	TCAC	-6 %	2 %	-15 %	10 %	4 %	11 %
Services sans fil de niveau 3	2008	112,34 \$	135,72 \$	90,23 \$	110,46 \$	96,75 \$	
	2009	103,24 \$	132,58 \$	76,36 \$	109,08 \$	93,13 \$	
	2010	109,59 \$	124,01 \$	69,49 \$	109,37 \$	91,93 \$	117,19 \$
	2011	99,69 \$	139,03 \$	64,27 \$	100,75 \$	73,87 \$	120,21 \$
	TCAC	-4 %	1 %	-11 %	-3 %	-9 %	3 %
Tarifs en \$ CAN selon le taux de change							
Services sans fil de niveau 1	2008	32,73 \$	34,10 \$	27,97 \$	28,04 \$	24,95 \$	
	2009	33,03 \$	42,51 \$	22,96 \$	30,56 \$	20,39 \$	
	2010	34,03 \$	34,86 \$	20,81 \$	28,23 \$	21,79 \$	29,51 \$
	2011	33,73 \$	25,10 \$	17,76 \$	24,89 \$	25,25 \$	28,42 \$
	TCAC	1 %	-10 %	-14 %	-4 %	0 %	-4 %
Services sans fil de niveau 2	2008	60,81 \$	53,79 \$	56,83 \$	67,03 \$	37,39 \$	
	2009	57,78 \$	66,38 \$	42,19 \$	74,11 \$	37,42 \$	
	2010	53,49 \$	52,24 \$	33,27 \$	73,09 \$	40,98 \$	40,98 \$
	2011	50,51 \$	51,64 \$	31,19 \$	71,30 \$	44,54 \$	55,21 \$
	TCAC	-6 %	-1 %	-18 %	2 %	6 %	35 %
Services sans fil de niveau 3	2008	112,34 \$	113,10 \$	94,98 \$	131,50 \$	109,95 \$	
	2009	103,24 \$	132,58 \$	72,04 \$	131,42 \$	95,03 \$	
	2010	109,59 \$	106,90 \$	62,04 \$	116,35 \$	105,67 \$	105,67 \$
	2011	99,69 \$	104,53 \$	61,21 \$	95,96 \$	89,00 \$	135,07 \$
	TCAC	-4 %	-3 %	-14 %	-10 %	-7 %	28 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Il convient également de noter que les changements concernant les tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA et les tarifs en \$ CAN relevés pour le Royaume-Uni et la France en 2010, par rapport à l'étude de l'année dernière, sont attribuables aux corrections apportées aux taux de change pour ces deux pays.

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

Figure A3.4

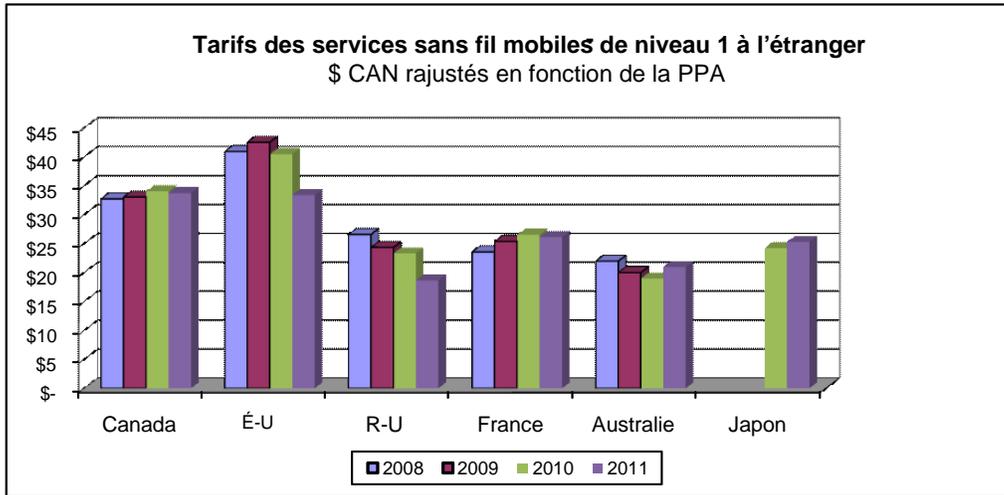


Figure A3.5

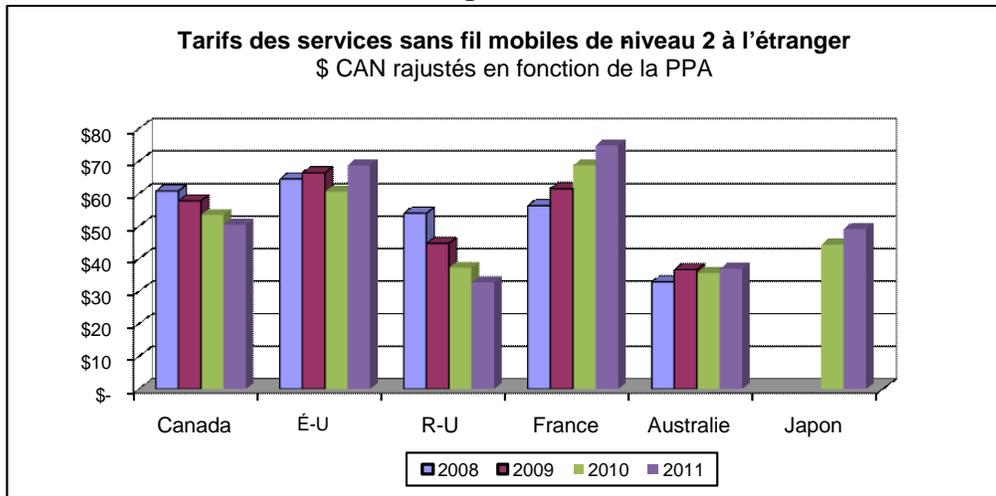


Figure A3.6

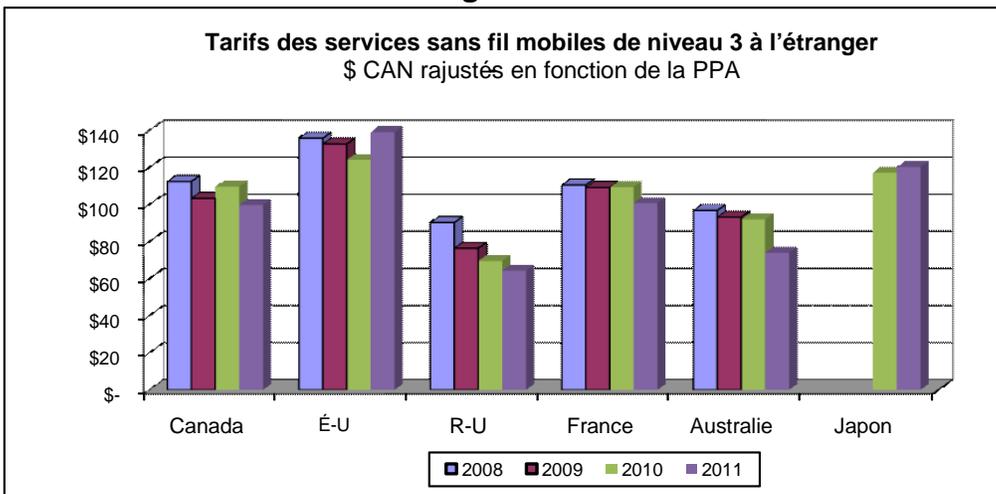


Tableau A3.3

Tarifs des services Internet à large bande à l'étranger

Ensembles		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Tarif dans la devise du pays concerné							
Service à large bande de niveau 1	2008	32,88 \$	28,28 \$	15,87 £	32,97 €	53,15 \$	
	2009	30,98 \$	32,15 \$	s.o.	32,97 €	50,18 \$	
	2010	31,44 \$	32,52 \$	s.o.	s.o.	42,69 \$	4,038 ¥
	2011	34,85 \$	38,97 \$	s.o.	19,98 €	36,32 \$	4,038 ¥
	TCAC	2 %	11 %	s.o.	-15 %	-12 %	0 %
Service à large bande de niveau 2	2008	46,58 \$	46,88 \$	23,36 £	35,77 €	77,69 \$	
	2009	47,26 \$	46,34 \$	15,93 £	35,77 €	77,45 \$	
	2010	47,60 \$	48,41 \$	22,22 £	32,53 €	63,60 \$	5,036 ¥
	2011	49,79 \$	49,72 \$	24,39 £	33,44 €	69,05 \$	5,036 ¥
	TCAC	2 %	2 %	1 %	-2 %	-4 %	0 %
Service à large bande de niveau 3	2008	68,74 \$	56,45 \$	27,96 £	38,57 €	94,97 \$	
	2009	60,08 \$	56,33 \$	18,94 £	35,07 €	94,73 \$	
	2010	61,88 \$	61,79 \$	25,33 £	42,44 €	90,87 \$	7,332 ¥
	2011	63,44 \$	60,76 \$	24,01 £	46,82 €	72,68 \$	5,104 ¥
	TCAC	-3 %	2 %	-5 %	7 %	-9 %	-30 %
Service à large bande de niveau 4	2011	77,71 \$	72,57 \$	29,99 £	€ 35,12 \$	81,77	5,595 ¥
Tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA							
Service à large bande de niveau 1	2008	32,88 \$	33,77 \$	29,93 \$	42,23 \$	42,79 \$	
	2009	30,98 \$	40,19	s.o.	44,87 \$	41,31 \$	
	2010	31,44 \$	39,61	s.o.	s.o.	34,91 \$	39,73 \$
	2011	34,85 \$	51,06	s.o.	28,33 \$	29,84 \$	43,13 \$
	TCAC	2 %	15 %	s.o.	-12 %	-11 %	9 %
Service à large bande de niveau 2	2008	46,58 \$	55,97 \$	44,05 \$	45,82 \$	62,56 \$	
	2009	47,26 \$	57,92 \$	30,22 \$	48,69 \$	63,76 \$	
	2010	47,60 \$	58,97 \$	40,57 \$	44,03 \$	52,01 \$	49,55 \$
	2011	49,79 \$	65,14 \$	40,72 \$	47,41 \$	56,74 \$	53,79 \$
	TCAC	2 %	5 %	-3 %	1 %	-3 %	9 %
Service à large bande de niveau 3	2008	68,74 \$	67,40 \$	52,72 \$	49,41 \$	76,47 \$	
	2009	60,08 \$	70,41 \$	35,93 \$	47,73 \$	77,98 \$	
	2010	61,88 \$	75,26 \$	46,24 \$	57,45 \$	74,32 \$	72,15 \$
	2011	63,44 \$	79,60 \$	40,09 \$	66,37 \$	59,72 \$	54,52 \$
	TCAC	-3 %	6 %	-9 %	10 %	-8 %	-24 %
Service à large bande de niveau 4	2011	77,71 \$	95,07 \$	50,07 \$	49,79 \$	67,19 \$	59,76 \$

Tableau A3.3 (suite)
Tarifs des services Internet à large bande à l'étranger (suite)

Ensembles		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australio	Japon
Tarifs en \$ CAN selon le taux de change							
Service à large bande de niveau 1	2008	32,88 \$	28,14 \$	31,51 \$	50,27 \$	48,63 \$	
	2009	30,98 \$	40,19 \$	s.o.	54,06 \$	42,15 \$	
	2010	31,44 \$	34,15 \$	s.o.	s.o.	40,13 \$	48,46 \$
	2011	34,85 \$	38,39 \$	s.o.	26,98 \$	35,96 \$	48,46 \$
	TCAC	2 %	11 %	s.o.	-19 %	-10 %	0 %
Service à large bande de niveau 2	2008	46,58 \$	46,64 \$	46,37 \$	54,54 \$	71,09 \$	
	2009	47,26 \$	57,92 \$	28,51 \$	58,66 \$	65,06 \$	
	2010	47,60 \$	50,83 \$	36,22 \$	46,84 \$	59,79 \$	60,43 \$
	2011	49,79 \$	48,98 \$	38,78 \$	45,15 \$	68,36 \$	60,43 \$
	TCAC	2 %	2 %	-6 %	-6 %	-1 %	0 %
Service à large bande de niveau 3	2008	68,74 \$	56,17 \$	55,50 \$	58,82 \$	86,89 \$	
	2009	60,08 \$	70,41 \$	33,90 \$	57,51 \$	79,57 \$	
	2010	61,88 \$	64,88 \$	41,29 \$	61,12 \$	85,42 \$	87,99 \$
	2011	63,44 \$	59,85 \$	38,18 \$	63,21 \$	71,96 \$	61,25 \$
	TCAC	-3 %	2 %	-12 %	2 %	-6 %	-30 %
Service à large bande de niveau 4	2011	77,71 \$	71,48 \$	47,69 \$	47,41 \$	80,96 \$	67,15 \$

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Il convient également de noter que les changements concernant les tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA et les tarifs en \$ CAN relevés pour le Royaume-Uni et la France en 2010, par rapport à l'étude de l'année dernière, sont attribuables aux corrections apportées aux taux de change pour ces deux pays.

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

Figure A3.7

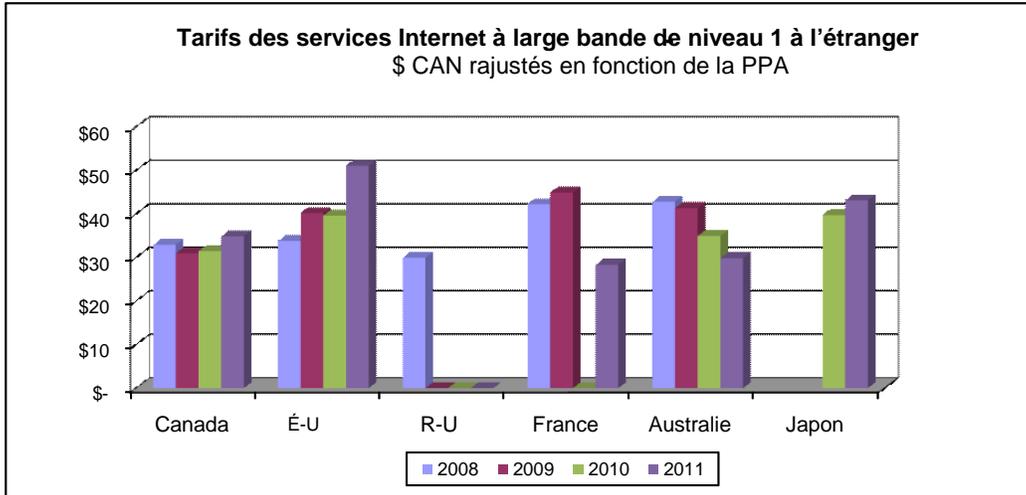


Figure A3.8

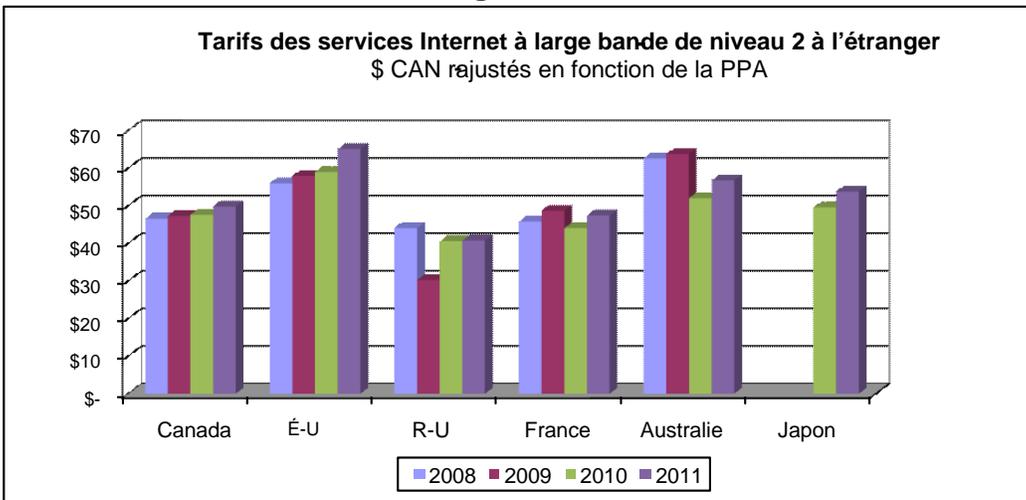


Figure A3.9

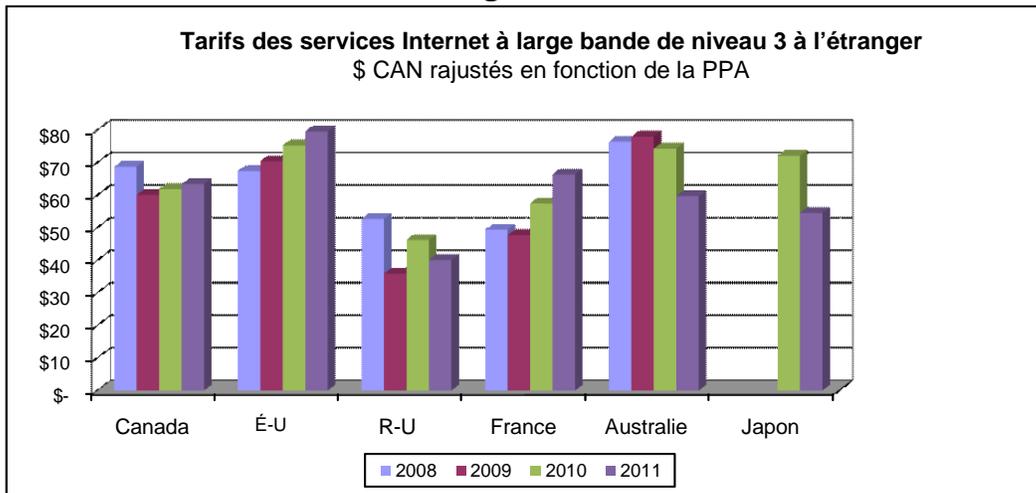


Tableau A3.4
Tarifs des services Internet mobiles à l'étranger en 2010
 Technologie 3G – Utilisation mensuelle de 2 Go

Ensembles	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Tarif dans la devise du pays concerné						
2010	54,02 \$	60,15	13,62 £	34,20 €	41,44 \$	7,724 ¥
2011	52,41 \$	54,58	14,08 £	30,54 €	33,08 \$	6,497 ¥
TCAC	-3 %	-9 %	3 %	-11 %	-20 %	-16 %
Tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA						
2010	54,02 \$	73,26 \$	24,86 \$	46,29 \$	33,89 \$	76,00 \$
2011	52,41 \$	71,50 \$	23,51 \$	43,30 \$	27,18 \$	69,38 \$
TCAC	-3 %	-2 %	-5 %	-6 %	-20 %	-9 %
Tarifs en \$ CAN selon le taux de change						
2010	54,02 \$	63,16 \$	22,20 \$	49,24 \$	38,95 \$	92,69 \$
2011	52,41 \$	53,76 \$	22,39 \$	41,23 \$	32,75 \$	77,96 \$
TCAC	-3 %	-15 %	1 %	-16 %	-16 %	-16 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Il convient également de noter que les changements concernant les tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA et les tarifs en \$ CAN relevés pour le Royaume-Uni et la France en 2010, par rapport à l'étude de l'année dernière, sont attribuables aux corrections apportées aux taux de change pour ces deux pays.

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

Tableau A3.5

Tarifs des services de communication groupés à l'étranger

Ensembles		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Australie	Japon
Tarif dans la devise du pays concerné							
Groupe 1 (Téléphonie filaire et mobile, Internet à large bande)	2008	146,96 \$	147,40 \$	73,11 £	107,87 €	191,03 \$	
	2009	139,86 \$	142,19 \$	66,65 £	110,12 €	193,53 \$	
	2010	133,83 \$	135,15 \$	57,95 £	105,77 €	161,75 \$	13,931 ¥
	2011	133,50 \$	139,42 \$	57,12 £	89,56 €	176,81 \$	14,037 ¥
	TACR	-3 %	-2 %	-8 %	-6 %	-3 %	1 %
Groupe 2 (Téléphonie filaire, Internet à large bande, télévision)	2008	119,93 \$	129,89 \$	57,02 £	67,46 €	181,41 \$	
	2009	122,43 \$	131,05 \$	58,18 £	67,42 €	183,26 \$	
	2010	118,41 \$	135,43 \$	60,90 £	70,44 €	160,18 \$	12,906 ¥
	2011	122,87 \$	132,73 \$	59,35 £	49,17 €	169,76 \$	12,896 ¥
	TACR	1 %	1 %	1 %	-10 %	-2 %	0 %
Groupe 3 (quatre services)	2008	181,31 \$	180,17 \$	84,46 £	110,40 €	225,53 \$	
	2009	172,68 \$	170,58 \$	70,82 £	112,65 €	231,24 \$	
	2010	167,01 \$	172,84 \$	74,21 £	120,26 €	201,30 \$	17,533 ¥
	2011	167,81 \$	181,88 \$	79,29 £	104,13 €	218,17 \$	18,043 ¥
	TACR	-3 %	0 %	-2 %	-2 %	-1 %	3 %
Tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA							
Groupe 1 (Téléphonie filaire et mobile, Internet à large bande)	2008	146,96 \$	175,99 \$	137,87 \$	138,18 \$	153,82 \$	
	2009	139,86 \$	177,74 \$	126,45 \$	149,89 \$	159,31 \$	
	2010	133,83 \$	164,61 \$	105,80 \$	143,16 \$	132,28 \$	137,08 \$
	2011	133,50 \$	182,65 \$	95,36 \$	126,95 \$	145,28 \$	149,91 \$
	TACR	-3 %	1 %	-12 %	-3 %	-2 %	9 %
Groupe 2 (Téléphonie filaire, Internet à large bande, télévision)	2008	119,93 \$	155,09 \$	107,53 \$	86,41 \$	146,07 \$	
	2009	122,43 \$	163,81 \$	110,39 \$	91,78 \$	150,86 \$	
	2010	118,41 \$	164,95 \$	111,18 \$	95,34 \$	131,00 \$	126,99 \$
	2011	122,87 \$	173,88 \$	99,08 \$	69,70 \$	139,49 \$	137,73 \$
	TACR	1 %	4 %	-3 %	-7 %	-2 %	8 %
Groupe 3 (quatre services)	2008	181,31 \$	215,13 \$	159,27 \$	141,43 \$	181,60 \$	
	2009	172,68 \$	213,23 \$	134,37 \$	153,35 \$	190,36 \$	
	2010	167,01 \$	210,52 \$	135,48 \$	162,78 \$	164,62 \$	172,52 \$
	2011	167,81 \$	238,27 \$	132,38 \$	147,60 \$	179,27 \$	192,70 \$
	TACR	-3 %	3 %	-6 %	1 %	0 %	12 %
Tarifs en \$ CAN selon le taux de change							
Groupe 1 (Téléphonie filaire et mobile, Internet à large bande)	2008	146,96 \$	146,66 \$	145,12 \$	164,50 \$	174,80 \$	
	2009	139,86 \$	177,74 \$	119,29 \$	180,59 \$	162,56 \$	
	2010	133,83 \$	141,91 \$	94,46 \$	152,30 \$	152,05 \$	167,17 \$
	2011	133,50 \$	137,33 \$	90,82 \$	120,90 \$	175,04 \$	168,44 \$
	TACR	-3 %	-2 %	-14 %	-10 %	0 %	1 %
Groupe 2 (Téléphonie filaire, Internet à large bande, télévision)	2008	119,93 \$	129,24 \$	113,18 \$	102,87 \$	165,99 \$	
	2009	122,43 \$	163,81 \$	104,15 \$	110,57 \$	153,94 \$	
	2010	118,41 \$	142,20 \$	99,26 \$	101,43 \$	150,57 \$	154,87 \$
	2011	122,87 \$	130,74 \$	94,36 \$	66,38 \$	168,06 \$	154,75 \$
	TACR	1 %	0 %	-6 %	-14 %	0 %	0 %
Groupe 3 (quatre services)	2008	181,31 \$	179,27 \$	167,65 \$	168,36 \$	206,36 \$	
	2009	172,68 \$	213,23 \$	126,77 \$	184,75 \$	194,24 \$	
	2010	167,01 \$	181,48 \$	120,97 \$	173,17 \$	189,22 \$	189,22 \$
	2011	167,81 \$	179,15 \$	126,07 \$	140,57 \$	215,99 \$	216,52 \$
	TACR	-3 %	0 %	-9 %	-6 %	2 %	14 %

Il convient de noter que certains changements généralement mineurs sont apportés à la méthode adoptée d'une année à l'autre.

Il convient également de noter que les changements concernant les tarifs en \$ CAN rajustés en fonction de la PPA et les tarifs en \$ CAN relevés pour le Royaume-Uni et la France en 2010, par rapport à l'étude de l'année dernière, sont attribuables aux corrections apportées aux taux de change pour ces deux pays.

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA ont été calculés selon les indices de PPA de l'OCDE les plus récents. Les tarifs relevés à l'étranger ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen pour le mois correspondant aux indices de PPA de l'OCDE.

Wall Communications Inc. 2011

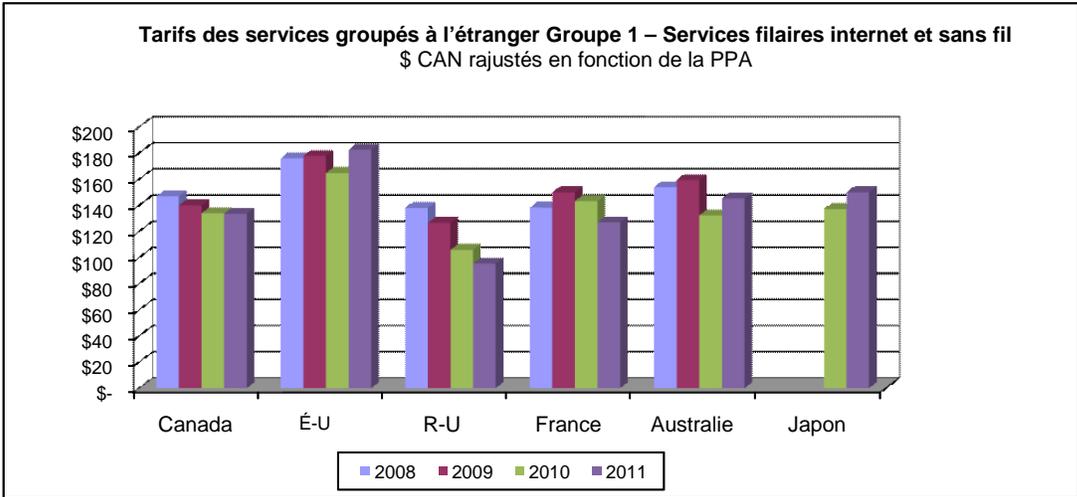


Figure A3.11

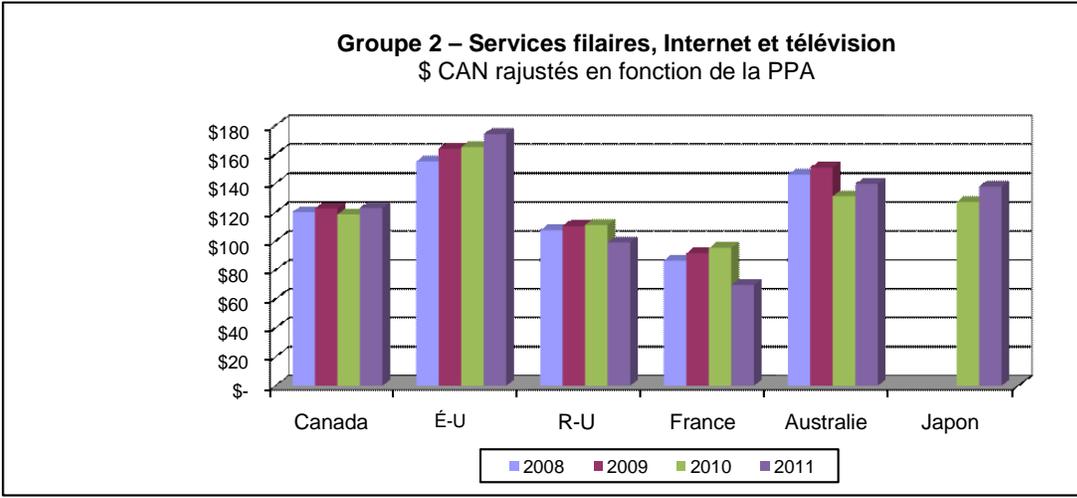


Figure A3.12

